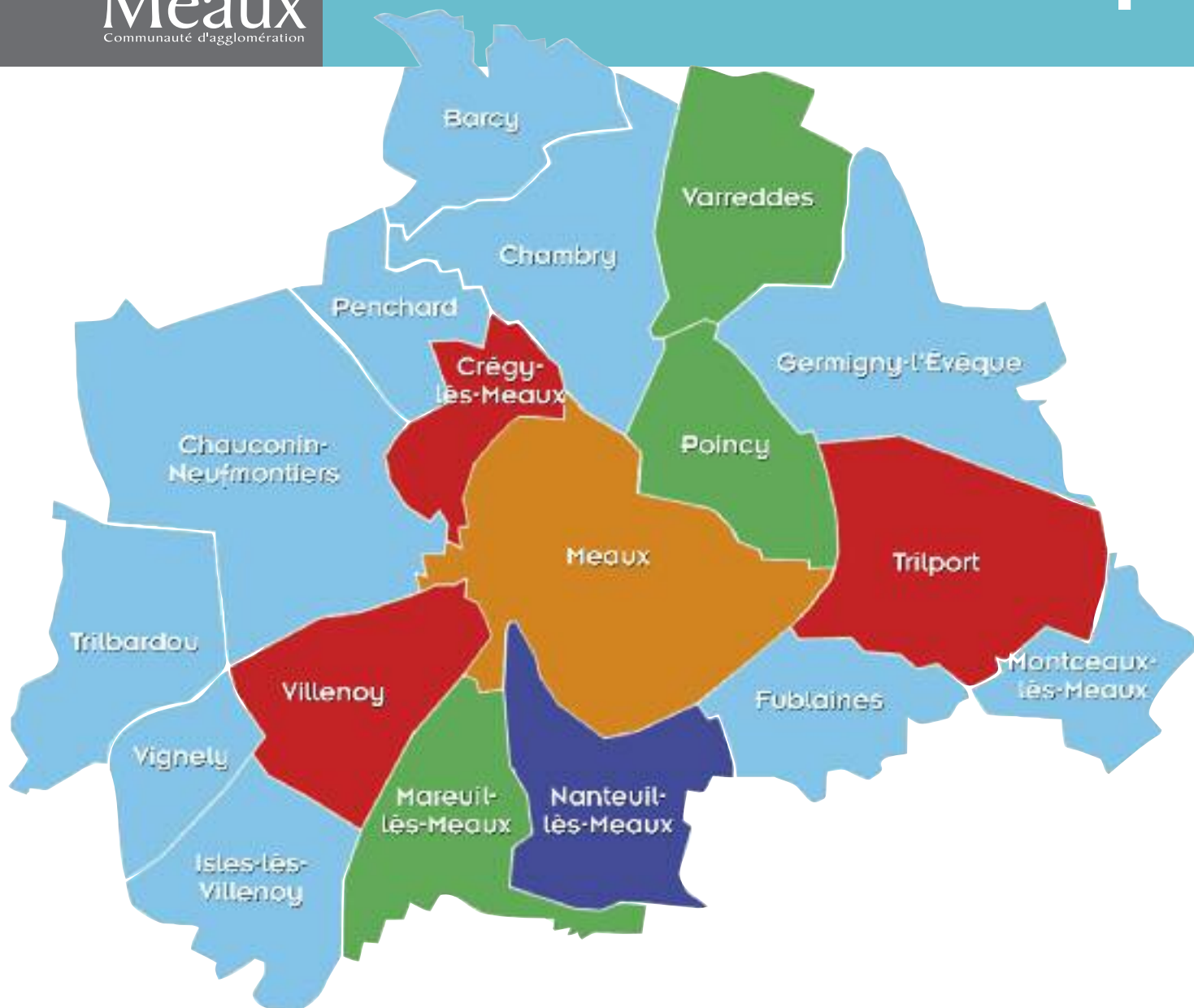


Rapport d'activités 2014

Pays
de
Meaux
Communauté d'agglomération



2014 EN UN CLIN D'OEIL !

CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE



La CAPM est très fière du succès rencontré par son équipement touristique et culturel phare, le Musée de la Grande Guerre. Fin 2014, soit trois ans après l'ouverture du Musée, ce sont déjà plus de 400 000 visiteurs qui s'y sont rendus pour effectuer un voyage historique. En cette année du Centenaire qui lance quatre années de riche commémoration, les visi-

teurs sont venus nombreux du monde entier et de toutes les générations. Ils ont grandement profité de la diversité des parcours, activités et animations proposés. Car au Musée de la Grande Guerre, il y en a pour tous les goûts et tous les âges, et l'équipe du Musée est particulièrement attentive à ce que chacun trouve ce qui lui correspond.

SEMI-MARATHON DU PAYS DE MEAUX 19 octobre

La 3^e édition du Semi-marathon a rassemblé 3000 participants adultes et enfants dans les rues de Meaux, ce qui a tout de suite positionné l'événement au 1^{er} rang départemental et régional. Organisé avec le concours de l'ensemble des communes du Pays de Meaux et fort de près de 350 bénévoles et 45% de participants de la CAPM, le Semi-marathon du Pays de Meaux a été, une fois de plus, un événement fédérateur, sportif et marqueur de la vitalité du Pays de Meaux.



SPORTISSEAUX 6 et 7 septembre



Cette manifestation, très prisée par les habitants du Pays de Meaux, a été une nouvelle fois l'occasion de prouver le dynamisme du tissu sportif communautaire, grâce à la présence d'associations sportives toujours plus nombreuses et à des démonstrations continues. Sportisseaux est le 1^{er} forum associatif seine-et-marnais et demeure un concept unique en Ile-de-France.

BIBLIOBUS

Depuis 2006, la CAPM propose à ses 18 communes membres de bénéficier d'un service de bibliobus intercommunal, véritable réseau de lecture publique itinérant sur le territoire. Cette initiative, qui vient compléter les offres déjà existantes sous forme associative ou municipale dans les communes de l'Agglomération, témoigne de la vitalité de la politique culturelle sur notre territoire et de la force de l'engagement de la CAPM dans ce domaine.



DÉFI INTER-ENTREPRISES 22 mai

Ce 16^e rendez-vous a permis à chaque entreprise de la CAPM de se faire connaître dans un cadre inhabituel, au travers d'épreuves sportives (course à pied, VTT et canoë) s'effectuant sous forme de relais. En plus de créer un véritable esprit d'équipe, c'est toujours l'occasion de faire parler des entreprises de la CAPM.

POSE DE LA 1^{ère} PIERRE DE LA PLATEFORME LOGISTIQUE C&A 4 juillet

Avec les travaux du centre commercial "Les Saisons de Meaux", la pose de la 1^{ère} pierre de la plateforme nationale logistique C&A lance l'engagement des premiers chantiers de construction sur le Parc d'Activités du Pays de Meaux (PAPM). Premier résident du PAPM, la plateforme accueillera, dès 2015, 230 collaborateurs à temps plein et jusqu'à 80 intérimaires. L'annonce de son installation a d'ailleurs attiré l'attention des acteurs du secteur logistique sur notre territoire, générant l'étude de projets similaires pour le PAPM. De belles perspectives de dynamisme économique et d'emploi pour la CAPM !



Sommaire

PRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE, MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS

- Le Pays de Meaux : 1 territoire,
1 organisation..... 8
- Un budget ambitieux et des
agents impliqués au service du
Pays de Meaux 18

UN AN D' ACTIONS ET DE RÉSULTATS AU SERVICE DU PAYS DE MEAUX

- Réaliser un pôle économique et
commercial majeur 22
- Favoriser au quotidien l'emploi pour
tous..... 30
- Limiter l'ampleur du changement
climatique 33
- Préserver l'environnement 37
- Promouvoir le Musée de la Grande
Guerre..... 39
- Développer un accès à la culture pour
tous..... 42
- Initier une politique sportive ambi-
tieuse..... 46
- Impulser une politique volontariste de
l'Habitat..... 49
- Prendre à bras le corps le sujet relatif
aux gens du voyage 53
- Œuvrer activement à la sécurité de
tous..... 56
- Optimiser l'offre de transports 59
- Assurer une collecte des déchets
efficace, responsable et durable..... 63
- Aller vers un territoire 100%
numérique..... 69
- Donner une place de choix à la Petite
Enfance..... 72

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- La CAPM intervient dans les
18 communes..... 78
- 121 délibérations pour 6 conseils..... 82
- La charte de la CAPM 92
- Les 18 communes de la CAPM 94



Édito

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Depuis plus de 10 ans maintenant, la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux œuvre en faveur des 18 communes qui la composent. **Garantissant le respect de la spécificité de chacune d'elle tout en instaurant une solidarité accrue autour de projets communs, la CAPM déploie un programme d'actions ambitieux et pragmatique.**

Continuité et détermination animent le nouveau Conseil communautaire élu début 2014. A cet égard, je retiendrai deux événements phares qui ont animé cette année notre territoire : **l'avancement des divers chantiers sur le Parc d'Activités du Pays de Meaux et le lancement du Centenaire de la Grande Guerre.**

Le rapport d'activités pour l'année 2014, que je suis heureux de vous présenter, vous donnera une vision aussi exhaustive que possible de cette action mise en œuvre au quotidien par la CAPM. **Il vous permettra notamment d'apprécier le travail des élus communautaires et municipaux du Pays de Meaux, ainsi que des agents de notre collectivité.** C'est d'ailleurs l'occasion pour moi de les remercier très chaleureusement pour l'énergie qu'ils déploient au service de leurs concitoyens.

Faire du Pays de Meaux un territoire dynamique, durable, attractif, sûr, pratique et de proximité : voilà notre objectif pour proposer aux habitants une meilleure qualité de vie !

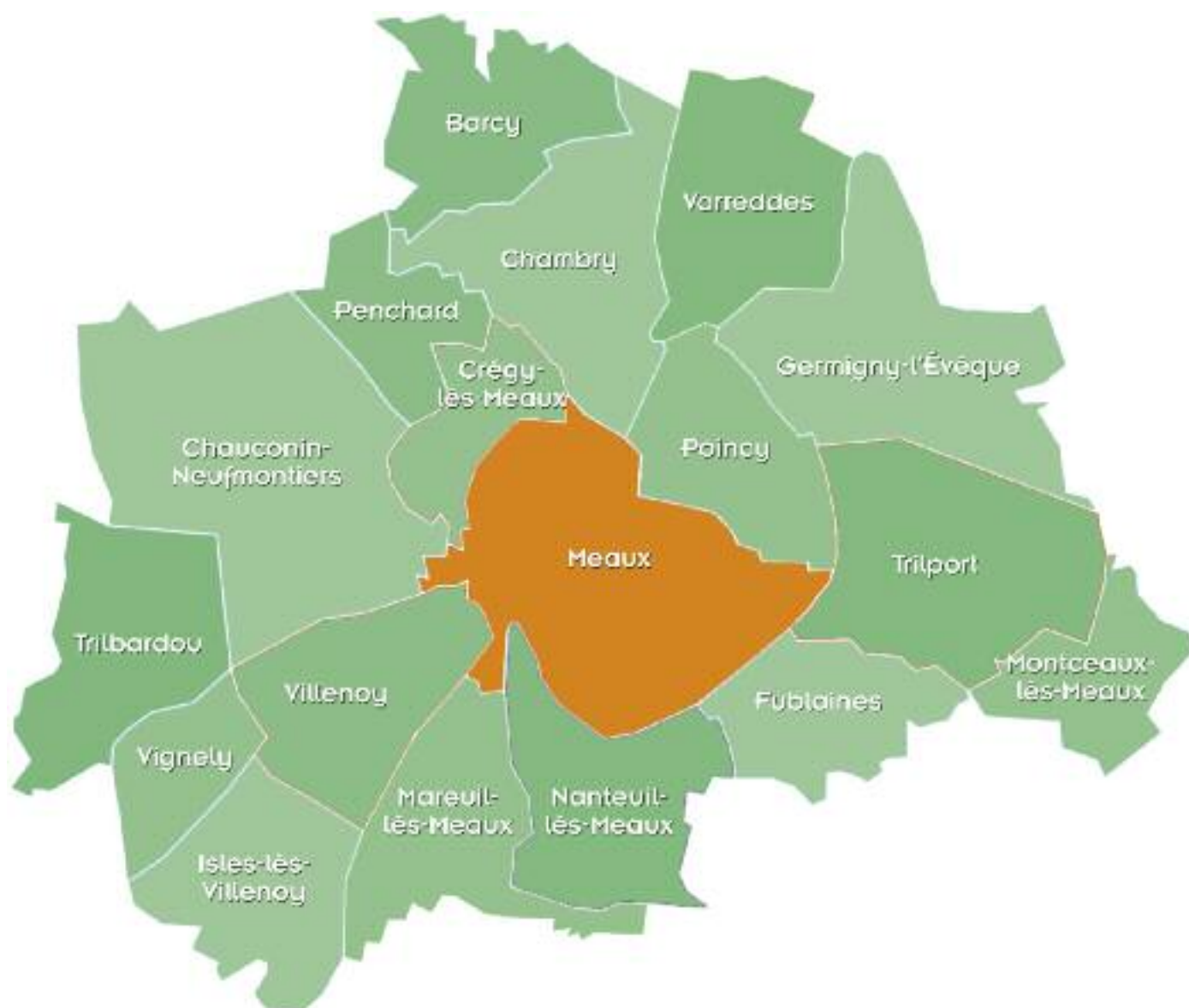
Très bonne lecture à toutes et à tous,

Bien fidèlement à vous
Jean-François Copé

Jean-François COPÉ
Président de la Communauté
d'Agglomération du Pays de Meaux

Le pays de Meaux, c'est :

- **18** communes
- **14 000** hectares
- **91 485** habitants
- **34 000** foyers
- **5 300** entreprises au 31 décembre 2011
- **27 500** emplois



Présentation instituti moyens financiers et

Garantir le respect de la spécificité des communes membres
accru et une solidarité plus affirmée de notre territoire, telle



onnelle, humains

**tout en permettant un dynamisme
est notre ambition**

Dotée de compétences élargies et d'institutions solides, la CAPM poursuit un même objectif depuis sa création : proposer aux habitants une meilleure qualité de vie dans le respect des spécificités de chaque commune.

Alors que 2014 est une année charnière avec le renouvellement du Conseil communautaire et son élection au suffrage universel, elle présage un programme d'actions ambitieux et pragmatique.



PRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE, MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS

18 communes rassemblées au cœur de la Seine-et-Marne

Depuis sa création le 1^{er} janvier 2003, la CAPM regroupe **18 communes** : Barcy, Chambry, Chauconin-Neufmontiers, Crégy-lès-Meaux, Fublaines, Germigny-l'Évêque, Isles-lès-Villenoy, Mareuil-lès-Meaux, Meaux, Montceaux-lès-Meaux, Nanteuil-lès-Meaux, Penchard, Poincy, Trilbardou, Trilport, Varreddes, Vignely et Villenoy.

Au cours des travaux de création de la CAPM, le souci constant était de permettre à chaque commune de participer, **en respectant totalement les équilibres** entre la commune-centre de Meaux, les 6 communes dites "moyennes" et les 11 communes dites "rurales". Plus de

dix ans après la naissance de la CAPM, c'est toujours cette même logique qui oriente ses travaux. La CAPM exerce ses compétences comme communauté de moyens **au service des habitants du Pays de Meaux dans le respect du principe d'autonomie des villes.**

Au cœur du département de Seine-et-Marne, à deux pas de Roissy et de Marne-la-Vallée et à proximité de Paris, la CAPM occupe une **position géographique stratégique** qui lui confère un fort potentiel économique, social et culturel. Alliant tout à la fois urbanité et ruralité, la CAPM est caractérisée par la diversité et la complémentarité de ses com-

► CHIFFRES CLÉS :

MEAUX

55 604 Meldois
1 500 hectares

NANTEUIL-LÈS- MEAUX

5 475 Nanteuillais
760 hectares

TRILPORT

4 898 Trilportais
1 100 hectares

CRÉGY-LÈS-MEAUX

4 533 Crégysois
360 hectares

VILLENOY

4 168 Villenoisiens
740 hectares

CHAUCONI NEUFMONTIERS

2 833 Coconiaciens
1 740 hectares

MAREUIL-LÈS- MEAUX

2 174 Mareuillois
717 hectares

VARREDDES

1 856 Varredois
800 hectares

GERMIGNY- L'ÉVÊQUE

1 357 Germignois
1 176 hectares

Faire plus et mieux ensemble pour l'amélioration de la qualité de vie des habitants, la préservation de l'environnement et la dynamisation du territoire.

C'est la devise de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux (CAPM).

munes. Ce formidable atout peut s'illustrer en quelques chiffres : 18 communes, 14 000 hectares, 91 485 habitants, 34 000 foyers, 4 300 entreprises, 27 000 emplois.

Mieux connaître les travaux de la CAPM

Privilégiant la proximité avec ses habitants, la CAPM présente ses missions, ses atouts et ses activités sur son **site internet** ainsi que sur le **Mag du Pays de Meaux**. Ces supports sont un trait d'union entre les élus du Pays de Meaux et les acteurs présents sur le territoire (habitants, actifs, entreprises et autres partenaires).

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES :

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire
- Equilibre social de l'habitat
- Politique de la ville.

COMPÉTENCES OPTIONNELLES :

- Aménagement et entretien des voiries
- Aménagement et entretien d'équipements culturels et sportifs
- Mise en valeur de l'environnement.

COMPÉTENCES FACULTATIVES :

- Création et gestion d'aires d'accueil de gens du voyage
- Développement des NTIC
- Développement de l'enseignement artistique et culturel
- Possibilité d'aménagement des friches
- Aménagement des rives de la Marne et autres cours d'eau
- Transports
- Petite enfance
- Tourisme.

FUBLAINES

1 148 Fublinois
550 hectares

PENCHARD

1 070 Penchardais
430 hectares

CHAMBRY

933 Chambrysiens
980 hectares

ISLES-LÈS- VILLENAY

915 Insuvilets
700 hectares

POINCY

701 Pepitois
620 hectares

TRILBARDOU

643 Triboulois
795 hectares

MONTCEAUX-LÈS- MEAUX

607 Monticellois
472 hectares

VIGNELY

264 Vigneliens
360 hectares

BARCY

262 Barciens
700 hectares

Source : INSEE

PRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE, MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS

L'ORGANISATION

Assurer un **développement efficace, harmonieux et durable** de son territoire, telle est la finalité de la CAPM.

Pour ce faire, un certain nombre de domaines ont été reconnus d'intérêt communautaire pour chaque compétence. La CAPM s'est alors engagée à les gérer. Sur la thématique fondamentale du développement économique, les zones d'activités ont par exemple été déclarées d'intérêt communautaire.

Trois instances de décision assurent, par leurs décisions, la gestion de ces domaines :

- **Le Conseil communautaire**, assemblée délibérante composée de 69 élus qui adopte les décisions de la CAPM ;

- **14 commissions thématiques**, en charge de la préparation des dossiers soumis au Conseil communautaire ;

- **Le bureau communautaire**, composé du Président et des Vice-Présidents et qui définit les grands axes de la politique intercommunale.

Afin de mettre en œuvre les décisions et orientations votées par les élus, la CAPM dispose d'une administration composée de 89 agents aux compétences pluridisciplinaires.



LES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'assemblée délibérante est composée de 69 conseillers communautaires élus au suffrage universel direct lors des dernières élections municipales et communautaires. La loi fixe le nombre de sièges en fonction du nombre d'habitants dans l'ensemble de l'Agglomération. Chaque commune est représentée par un ou plusieurs conseillers compte tenu de la population.

Tous les deux mois, les 69 délégués communautaires se réunissent en assemblée plénière pour adopter officiellement, à la majorité, les décisions de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux. Ces réunions du Conseil communautaire sont ouvertes au public.

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES PAR COMMUNE

Strate démographique de la
commune

Nombre de sièges

- ▶ 0 à 1 599 habitants : 2 sièges
- ▶ de 1 600 à 3 599 habitants : 3 sièges
- ▶ de 3 600 à 4 999 habitants : 4 sièges
- ▶ de 5 000 à 49 999 habitants : 5 sièges
- ▶ de plus de 50 000 habitants : 23 sièges



PRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE, MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS

LES ÉLUS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE MEAUX



Jean-François COPÉ

Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux, délégué au Développement Économique



Jean-François PARIGI

Vice-Président délégué aux
Finances et au Personnel
MEAUX



Anne DUMAINE

Vice-Présidente déléguée à
l'Habitat, au Logement et à
l'Aménagement urbanistique
PENCHARD



Régis SARAZIN

Vice-Président délégué
à la Sécurité et au
Développement durable
NANTEUIL-LÈS-MEAUX



Christian ALLARD

Vice-Président délégué
aux Sports et aux
Installations sportives
MEAUX



Nous remercions les Vice-Présidents : Louis Bousquet, Michelle Sarfati, Claude Bruet, Monique Lambinet et Claudine Mèze, et les conseillers communautaires qui ne siègent plus aujourd'hui, pour leur travail durant le mandat 2008-2014.



Jean-Michel MORER

Vice-Président délégué aux Transports, à la Voirie et aux Parcs de Stationnement
TRILPORT



Daniel BERTHELIN

Vice-Président délégué à l'Emploi et à l'Insertion
POINCY



Olivier MORIN

Vice-Président délégué au Tourisme et au Numérique
MEAUX



William LEPRINCE

Vice-Président délégué aux Gens du voyage
MAREUIL-LÈS-MEAUX



Jacques DREVETON

Vice-Président délégué à la Gestion des déchets
TRILBARDOU



Muriel HERICHER

Vice-Présidente déléguée à la Culture, à l'Enseignement culturel et au Patrimoine
MEAUX



Michel VENRIES

Vice-Président délégué à la Petite enfance
VILLENOY



Jean PIAT

Vice-Président délégué à la Communication, aux Manifestations et à la Vie associative
VIGNELY



PRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE, MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



Pierre-Edouard DHUICQUE
BARCY



Katia VACHER
[suppléante]
BARCY



Dominique DELAHAYE
CHAMBRY



André DELALANDE
CHAMBRY



Artur-Jorge BRAS
MEAUX



Michel BACHMANN
CHAUCONIN-NEUFMONTIERS



Marie LEAL
CHAUCONIN-NEUFMONTIERS



Gérard CHOMONT
CRÉGY-LÈS-MEAUX



Francis BAUDIS
CRÉGY-LÈS-MEAUX



Colette JACQUET
MEAUX



Joëlle BORDINAT
CRÉGY-LÈS-MEAUX



Jacques NEDELLEC
CRÉGY-LÈS-MEAUX



Patrick BRIET
FUBLAINES



Emmanuelle DELOZANNE
FUBLAINES



Marie-Cécile SCHMIDT
MEAUX



Aline MARIE MELLARE
GERMIGNY L'ÉVÊQUE



Alain BRIAND
GERMIGNY L'ÉVÊQUE



Emmanuel BOURGEOIS
ISLES-LÈS-VILLENY



Bruno RAVERDY
ISLES-LÈS-VILLENY



Béatrice ROULLAUD
MEAUX



Danielle RUBAL
MAREUIL-LÈS-MEAUX



Hamida REZEG
MEAUX



Evelyne VAISSIERE
MEAUX



Bernard LOCICIRO
MEAUX



Claude MILLION
NANTEUIL-LÈS-MEAUX



Jérôme TISSERAND
MEAUX



Emmanuelle VIELPEAU
MEAUX



Saly DIOP
MEAUX



Jean Jacques POIREL
POINCY



Simonne DEBEAUPUIS
TRILBARDOU



Corinne CURIC
MEAUX



Alexandra MORIN
MEAUX



Fernando RODRIGUES
MEAUX



Gérard MORAUX
TRILPORT



Danielle BOURGUIGNON
TRILPORT



Alain BOURGEOIS
MEAUX



Didier ATTALI
MEAUX



Bastien MARGUERITE
MEAUX



Patrick AUGÉY
TRILPORT



Jean-Pierre MENIL
VARREDES



Michel BELIN
MONTCEAUX-LÈS-MEAUX



Claude CIELECKI
MONTCEAUX-LÈS-MEAUX



Héléne CHOPART
NANTEUIL-LÈS-MEAUX



Isabelle CARTIER
VARREDES



Frédéric GROSJEAN
VIGNÉLY



Catherine AMADO
NANTEUIL-LÈS-MEAUX



Philippe BOTTIN
NANTEUIL-LÈS-MEAUX



Pascal TUFFIN
PENCHARD



Gilbert LAMOTTE
VILLENÓY



Mireille ENDRESS
VILLENÓY



Gérard RUNDSTADLER
VILLENÓY

PRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE, MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Les 14 commissions thématiques sont le lieu où naissent et se développent les nouvelles actions de la CAPM.

Composées chacune de 10 à 35 délégués, les 14 commissions thématiques se réunissent une fois par mois dans l'une des 18 mairies de la CAPM. Elles se tiennent sous la présidence d'un élu et en présence du Vice-Président en charge du domaine concerné.

Avec l'aide des services administratifs de la CAPM, les délégués **proposent, échangent, développent et évaluent les politiques** qui sont et qui seront mises en œuvre.

Les 14 commissions thématiques de la CAPM

- Développement économique et Reconversion des friches industrielles, Commerciales, Tertiaires et Artisanales ;
- Développement durable, Aménagements des berges et Circulations douces ;
- Gestion des déchets ;
- Transports, Voierie et Parcs de stationnement ;
- Gens du Voyage ;
- Équipements culturels, Culture et Enseignement Culturel et Artistique, Tourisme ;
- Sports et Équipements sportifs ;
- Habitat, Logement et aménagement Urbanistique ;
- Relations extérieures, Manifestation et promotion du Pays de Meaux ;
- Économie numérique, Réflexion sur les nouvelles Compétences ;
- Finances ;
- Administration générale et personnel ;
- 2 nouvelles commissions créées en 2010 : Prévention de la Délinquance / Sécurité et Petite Enfance.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Organe exécutif de l'Agglomération, le bureau communautaire est composé du Président de la CAPM et des 12 Vice-Présidents qui ont chacun en charge une délégation.

Le bureau communautaire se réunit chaque semaine en présence des principaux responsables administratifs de la CAPM. Il valide les projets présentés par les 14 commissions.

Cette réunion hebdomadaire permet de **définir les grands axes de la politique intercommunale** et de juger de leur faisabilité, notamment en matière financière.



PRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE, MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS

UN BUDGET MAÎTRISÉ ET AMBITIEUX, AU SERVICE DU PAYS DE MEAUX

Pour l'année 2014, le budget principal total de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux (fonctionnement et investissement) s'élevait à 63,66 millions d'euros.

Pour rappel, les principaux services gérés par la CAPM en 2014 sont :

les Ordures Ménagères, la Communication, l'Action Économique, le PP2C, la Maison de la Justice et du Droit, le Musée de la Grande Guerre, le Bibliobus, les ZAE, le service Patrimoine Art et Histoire, la Petite Enfance, le Conservatoire et l'Harmonie, la Propreté urbaine, le RAM intercommunal, l'École des sports, le Cops, l'Urbanisme, les Transports.

Le budget principal primitif, c'est-à-dire prévisionnel, voté pour 2014 était de :

- 51,30 millions € en fonctionnement
- 22,55 millions € en investissement

Le compte administratif 2014, quant à lui, retrace les opérations de l'année écoulée et a donc été adopté durant le Conseil communautaire du 24 juin 2015. Le résultat est le suivant :

- Résultat de clôture en fonctionnement :
+ 5,16 millions €
- Solde d'exécution en investissement :
+ 52 019 €
- Soit un résultat net excédentaire :
+ 5,21 millions €

La gestion rigoureuse de l'argent public permet donc de dégager un excédent de fonctionnement et d'investir, tout en dégagant un excédent, dans tous les domaines et dans toutes les communes.

LA CAPM S'AUTOFINANCE !

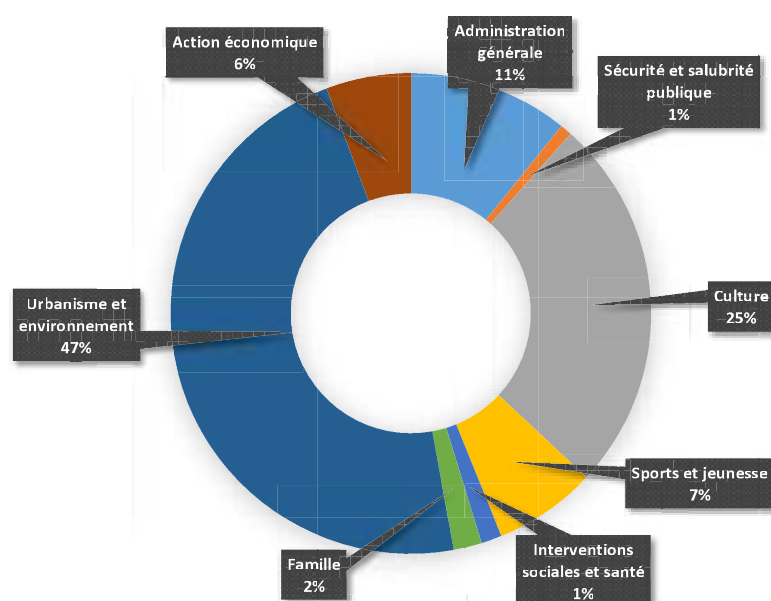
L'épargne nette de la CAPM correspond à la différence entre son solde budgétaire en fonctionnement duquel on retranche le remboursement du capital de la dette. Elle exprime donc la capacité de la collectivité à financer une partie de l'investissement avec son épargne.

Également appelée capacité d'autofinancement nette, elle s'est élevée pour 2014 à 764 509 €. Le recours à l'emprunt a été limité à 4,4 millions € en 2014 ; c'est un endettement sous contrôle.

Les principaux postes de de dépenses :

L'analyse des dépenses cumulées d'investissement et de fonctionnement met en évidence les principaux domaines d'intervention de la collectivité.

Répartition des dépenses réelles d'investissement et de fonctionnement consolidées 2014 par fonction :



Les principales recettes de fonctionnement :

- Taxes foncières d'habitation : **13,7 millions €**
- Taxes pour utilisation des services publics et taxe d'enlèvement des O.M. : **10,8 millions €**
- Dotation globale de fonctionnement : **9,5 millions €**

Les principales recettes d'investissement :

- Subventions d'investissement : **4,9 millions €**
- Dotations, fonds divers et réserves : **2,7 millions €**



Un an d'actions et de au service du Pays de

Depuis plus de 10 ans, nous écrivons l'histoire de la CAPM au
blanche, nous avons construit ensemble, ces dernières
service de nos communes et de nos habitants.



résultats Meaux

quotidien. Partis d'une copie
années, une communauté au

Les élus de la CAPM poursuivent un triple objectif pour construire une communauté au service de tous. Il est fondamental de bâtir un territoire dynamique et durable, créateur d'emplois et de ressources. Il est indispensable d'établir un territoire attractif et sûr, qui offre un accès à tous à la culture et au sport. Il est enfin essentiel de façonner un territoire pratique et de proximité, pour faciliter le quotidien de chacun.



UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET DURABLE

RÉALISER UN PÔLE ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL MAJEUR

L'emploi et le développement économique de la CAPM sont au cœur des priorités de Jean-François Copé et de son équipe. Le Pays de Meaux offre aux entreprises et porteurs de projets, un territoire attractif et dynamique. Avec des projets d'envergure tels que le Parc d'Activités du Pays de Meaux (PAPM), Meaux et son agglomération s'inscrivent peu à peu comme un pôle économique majeur de l'Est Francilien.

Depuis sa création, la CAPM a l'ambition tout à la fois de renforcer le tissu économique local avec le développement et l'implantation d'entreprises et d'offrir de nouveaux emplois aux habitants. Pour ce

faire, elle a notamment travaillé à la requalification des zones d'activités, au développement de nouveaux services, à l'animation du réseau des acteurs économiques locaux et à l'ouverture d'un nouveau parc d'activités.



PERSPECTIVES :

- Ouverture de la plateforme nationale logistique C&A, des Saisons de Meaux et de l'IMA
- Acte de vente d'un terrain du PAMP à GACHES Chimie
- Requalification de la rue de la Briqueterie (ZI de Poincy).

CHIFFRE CLÉS :

- 5 642 établissements actifs
- 12 parcs et zones d'activités économiques, avec près de 10 000 emplois
- Création de 4 000 emplois à moyen-long terme sur le PAMP.

Les résultats ne se font pas attendre alors que le territoire connaît des difficultés à cause de la crise :

- 5 642 établissements actifs en 2014 dans la CAPM, dont 85% se trouvent dans les communes de Meaux, Mareuil-lès-Meaux, Nanteuil-lès-Meaux, Trilport et Villenoy.
- 18% des établissements présents dans une zone d'activités de la CAPM.
- 9 146 emplois liés aux établissements présents en zones d'activités, soit près de 30% des emplois de la CAPM.
- +268 implantations nettes d'entreprises. En 2014, la CAPM enregistre un solde positif en termes d'implantations, supérieur à celui de 2013.

	2011	2012	2013	2014
Implantations	974	1030	947	1058
Disparitions	612	505	818	790
Solde	+362	+525	+129	+268

La CAPM fait preuve d'un véritable dynamisme économique.

L'indice de dynamisme économique au troisième trimestre (2,44) est d'ailleurs supérieur à celui de l'ensemble de la Seine-et-Marne (2,2).



UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET DURABLE

LE PAPM, UNE LOCOMOTIVE POUR L'EMPLOI

Les objectifs du Parc d'Activités du Pays de Meaux (PAPM) sont clairs et très pragmatiques dans un contexte économique difficile.

- L'implantation de nouvelles entreprises dans un cadre architectural soigné et sécurisé avec une offre de services de qualité ;
- La création de 4000 emplois à moyen et long terme afin de favoriser l'attractivité du territoire : la création d'emplois apporte

de nouveaux habitants, de nouvelles compétences, de nouveaux chalands pour nos pôles commerciaux. C'est un cercle vertueux au profit de Meaux et de son Agglomération.

► Les premiers travaux d'installation des entreprises ont débuté.

Après la réalisation des travaux d'aménagement intérieur du PAPM les années précédentes, les années 2013 et 2014 ont été marquées par le début des travaux des futurs grands opérateurs du PAPM.





L'étude des projets architecturaux et économiques de ces enseignes est en cours afin que la CAPM puisse céder à l'un d'entre eux ce foncier, dans l'objectif d'une ouverture simultanée avec le centre commercial.

• **ILOT 3 : IMA**

L'îlot 3, attribué à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Nord Seine-et-Marne, accueillera l'Institut des Métiers et de l'Artisanat (IMA), qui vise à valoriser et soutenir l'apprentissage en intégrant des concepts innovants. **Ce nouveau centre de formation et de recherche ouvrira ses portes à partir de 2015 à 1600 stagiaires et apprentis en formation continue et initiale, dans des domaines tels que les services, l'alimentation, la mécanique et les énergies renouvelables.** Cet équipement structurant répond aux enjeux actuels de soutenir et favoriser l'apprentissage et la formation professionnelle afin de réduire le chômage et de répondre aux besoins des entreprises.

Les travaux ont débuté en octobre 2013. La pose de la première pierre s'est déroulée en avril 2014 et l'ouverture est programmée en septembre 2015. L'IMA sera conçu dans une approche architecturale innovante et durable (normes HQE).

• **ILOTS 1 ET 2 : LES SAISONS DE MEAUX**

Les travaux du centre commercial des Saisons de Meaux ont débuté au mois de mars 2013 et vont se poursuivre jusqu'en 2015, année prévisionnelle d'ouverture. Il faut rappeler que le choix des élus de la CAPM a été de doter le territoire d'un centre commercial d'envergure régionale pour deux raisons majeures : enrayer l'évasion commerciale vers Claye-Souilly et Val d'Europe et répondre à une forte croissance de la zone de chalandise actuelle et à venir puisque le Pays de Meaux devrait franchir le seuil des 100 000 habitants d'ici 2020. Il s'avérait donc nécessaire de se doter d'un équipement commercial structurant pouvant répondre aux attentes des habitants et consommateurs.

La commercialisation est en cours. Le terrain dit de l'hippodrome attire notamment la convoitise des enseignes de fast-food.

UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET DURABLE

• ILOTS 4 ET 5 : LOGISTIQUE ET PME

L'entreprise C&A France a annoncé qu'elle avait retenu le PAPM pour construire sa nouvelle plateforme nationale de logistique. En compétition avec d'autres territoires, la CAPM prouve avec cette nouvelle implantation toute sa capacité à séduire de grandes enseignes. Le site assurera, pour l'ensemble de l'hexagone, la gestion des flux de marchandises et leur transport vers tous les magasins de la marque. L'installation de cette plateforme logistique sur la totalité de l'îlot 4 (18 ha) se déroulera en plusieurs phases. La surface construite initiale représentera 5 cellules mitoyennes soit 32.000 m² sur 10 ha. La première pierre a été posée le

4 juillet 2014 pour une mise en exploitation du site à compter de mars 2015. L'annonce de l'installation de C&A sur le PAPM a attiré l'attention des acteurs du secteur logistique sur notre territoire générant l'étude de projets similaires sur l'îlot 5 pour lesquels les négociations se poursuivent.

Une offre d'achat a été formulée par la société GACHES Chimie Spécialités pour un terrain de l'îlot 5. Distributeur de produits chimiques et de matériaux composites depuis 1948, la société GACHES Chimie cherche à s'implanter à l'Est de Paris pour répondre aux besoins de ses actuels clients aéronautiques. La CAPM lui apparaît comme un territoire d'implantation de premier





choix, à proximité immédiate de la plateforme aéroportuaire de Roissy Charles de Gaulle. L'arrivée de GACHES Chimie sur le PAPM serait l'illustration la plus significative de la démarche réseau, entreprise dans la filière aéronautique par la CAPM qui tisse des liens avec des partenaires stratégiques pour promouvoir le territoire. Vitrine de l'attractivité du territoire dans la filière aéronautique, GACHES Chimie serait également un nouveau réservoir d'emplois avec un effectif total porté entre 20 et 35 emplois commerciaux, logistiques et administratifs.

La société WIAME VRD a également formulé une offre d'achat pour un terrain de l'îlot 5. Spécialistes en travaux routiers, aménagements urbains, et en assainissement/réseaux divers, les équipes de WIAME VRD interviennent aujourd'hui sur l'ensemble du territoire national. Actuellement basée à Sept Sorts, l'entreprise emploie plus de 300 collaborateurs. La société souhaite développer une nouvelle activité et a, pour cela, présenté un projet d'implantation de centrale à béton. Celle-ci viserait notamment à approvisionner les pôles économiques de Roissy CDG et du Val D'Europe. Cette activité générerait entre 5 et 8 emplois directs et une quinzaine d'emplois indirects.

• ILOTS 6 ET 7 : PME / PMI / ARTISANAT



GEFEC, investisseur et constructeur, a signé le 27 septembre 2013 une promesse de vente avec la CAPM pour l'achat d'un terrain de 10 000 m² sur l'îlot 7 du PAPM. **Ce projet consiste à construire 2 bâtiments industriels "clé en main" de 2000 m²** (80% activité/entrepôt et 20% bureaux) sur des parcelles de 5 000 m² chacune. Les permis de construire sont en cours d'instruction.

La Direction de l'Action Economique est en contact avec d'autres utilisateurs finaux et avec des opérateurs de services. Plusieurs actions de prospection sont menées pour favoriser l'implantation de nouvelles entreprises : participation à des salons professionnels type SIMI, réseaux, partenariat avec Seine et Marne Développement. La

UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET DURABLE

commercialisation des projets est confiée à plusieurs professionnels de l'immobilier (CBRE, EOL, SCAMAC, Jones Lang Lassale notamment). L'arrivée des Saisons de Meaux, de l'IMA et de C&A devrait avoir un effet de levier en termes de prospection et de commercialisation malgré un contexte économique morose.

► Les perspectives en termes d'emploi :

L'objectif de la CAPM est de devenir un **pôle économique majeur de l'Est francilien** permettant aux habitants du Pays de Meaux de vivre et de travailler sur place grâce à de nouvelles activités économiques.

Dans un premier temps, les entreprises réalisant les travaux des futurs équipements se sont engagées auprès de la CAPM à générer **de nombreuses heures d'insertion sociale** en favorisant l'embauche d'un public actuellement éloigné de l'emploi (55.000 heures pour l'ensemble des travaux sur les îlots 1,2, 3 et 4). A moyen-long terme, sur l'ensemble du PAMP, **4 000 emplois seront créés**. Les îlots commerciaux devraient notamment permettre la création de 1000 emplois directs et indirects. La plateforme logistique de C&A apportera, quant à elle, jusqu'à 300 collaborateurs dont 220 permanents.



LA REQUALIFICATION DES ZONES D'ACTIVITÉS DE MEAUX ET DE POINCY

► Un plan sur 4 ans

Depuis 2012, la CAPM engage un vaste plan de requalification des 3 zones d'activités de Meaux et de Poincy qui regroupent plus de 500 entreprises. Les infrastructures sur ces trois zones étant vieillissantes, **l'objectif est de redynamiser et de conforter l'offre existante en remettant à niveau les équipements publics.**

Le budget global est estimé à environ 10 M € HT, répartis sur 4 années (entre 2012 et 2015). Des demandes de subvention ont été adressées auprès du Conseil Général de Seine-et-Marne et du Conseil Régional d'Ile-de-France. Les investissements ciblent essentiellement les postes suivants : **la réfection des voiries et de l'éclairage public, le renforcement des cheminements doux (trottoirs et piste cyclables), la signalétique, l'intégration paysagère et le redéploiement de la fibre optique.**

► Les travaux réalisés depuis décembre 2012

Zone Industrielle de Meaux :

- Rue Gutenberg
- Entrée et avenue des Sablons bouillants
- Rond-point de l'Épinette
- Avenue de l'Épinette
- Entrée et rue Georges Claude
- Rue Nicéphore Niepce
- Impasse des Artisans

Zone Artisanale de Meaux :

- Allée des Platanes (1^{er} tronçon : BASF / croisement rue Charles Tellier).

► La définition d'une charte signalétique commune

Une étude relative à la signalétique a également été lancée en novembre avec le bureau d'études COVADIS. L'objectif de cette étude est de définir, en janvier 2015, une charte signalétique commune pour l'ensemble des ZAE d'intérêt communautaire.

Elle sera ensuite déclinée par ZAE en mars. Une réunion d'information spécifique aux entreprises sera alors organisée afin de les consulter et de recueillir leurs avis.

UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET DURABLE

FAVORISER AU QUOTIDIEN L'EMPLOI POUR TOUS

Déterminés à favoriser l'emploi pour tous et à lutter contre le chômage en dépit d'un contexte économique national et international extrêmement difficile, les élus de la CAPM positionnent au cœur de leur action une politique de l'emploi équilibrée et réaliste qui perçoit dans toute activité nouvelle la possibilité de créer des embauches.



PERSPECTIVES :

- Recrutements pour les enseignes du centre commercial "Les Saisons de Meaux".
- Forum emploi spécialement dédié aux Saisons de Meaux • Forum des jobs d'été
- 11^e édition du "Défi 40 jeunes".

CHIFFRE CLÉS :

- -6,8 % de jeunes demandeurs d'emploi sur la CAPM ; + 4,8% au niveau national
- 2 342 offres d'emploi recueillies au 30 mars 2014
- 297 personnes ont bénéficié d'un programme d'accompagnement en 2014
- 289 recrutements grâce aux clauses sociales d'insertion.

LE PROGRAMME POUR LA 2^E CHANCE (PP2C) : UN BILAN PROMETTEUR



Mis en place par la CAPM et ses partenaires dès 2004, le PP2C vise à favoriser l'insertion et le retour à l'emploi des personnes en difficulté. Ce programme novateur cible prioritairement les Demandeurs d'Emploi de Longue Durée (DELD), les jeunes de moins de 26 ans sans qualification, les bénéficiaires du RSA ainsi que les personnes handicapées.

Dans une logique de responsabilisation et de valorisation de l'individu, le PP2C accompagne personnellement les chercheurs d'emploi et leur propose des actions spécifiques et innovantes.

- **L'accompagnement** : 946 personnes ont été accompagnées depuis 2007 (dont 297 en 2014), soit plus que l'objectif de 915 personnes fixé par le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi. Sur ces 946 personnes, 372 participants ont retrouvé un emploi.
- **Les actions phares du PP2C** : le bilan d'orientation qui définit ou confirme le projet professionnel ; les actions de techniques de recherches d'emploi et d'apprentissage des savoir-être ; les préparations à l'entretien d'embauche ; l'encouragement à la mobilité (permis).
- **La formation** : 92 actions de formation réalisées pour 75 participants.
- **L'insertion par l'activité économique** : le PP2C dispose de places sur les différents chantiers d'insertion portés par 2 associations du territoire, Horizon et Germinale. Il dispose également d'un partenariat avec la Régie du Pays de Meaux et l'association CARED. Enfin, les clauses sociales d'insertion génèrent de nouveaux emplois dont l'accès est facilité par un agent du PP2C : 70 132 heures réalisées, 289 recrutements effectués (dont 22 participants du PP2C).

UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET DURABLE

- **L'emploi** : un agent du PP2C favorise la rencontre entre les entreprises et les chercheurs d'emploi, et assure le suivi dans l'emploi des participants du PP2C. Ainsi, 29 placements ont été réalisés, 42 mises en relation et **129 contacts entreprises.**

- **Le partenariat** : mis en place avec les services de la Ville de Meaux et de la CAPM, les associations sportives et certaines communes de la CAPM, notamment en accueillant des participants du PP2C lors d'immersion en entreprise et en mettant en place des Contrats Unique d'Insertion (CUI). **24 participants du PP2C ont ainsi pu être recrutés.**

Grâce à cet accompagnement individualisé et renforcé et à la cohérence des parcours mis en place, plus de 300 contrats de travail ont été signés pour un taux de sortie positive de 57%.

LES ACTIONS GÉNÉRALES POUR L'EMPLOI

La Maison de l'Emploi a réalisé des actions très diverses, de l'accompagnement des salariés (132 personnes reçues en entretien individuel) à l'accompagnement de TPE (84 TPE) en passant par les offres mises en ligne

(524 postes proposés) et les ateliers collectifs de préparation à l'embauche (196 bénéficiaires).

DES ACTIONS PLUS SPÉCIFIQUES FINANCÉES PAR LA CAPM

- **Le "Défi 40 jeunes"**

Plus de **550 jeunes de la Mission Locale** ont bénéficié du dispositif "Défi 40 jeune" (50 jeunes par an en moyenne, 58 pour l'édition 2014-2015), qui offre un encadrement renforcé par un coach. On compte entre **70 et 75% de sorties positives.**

- **Le "Défi 50 seniors"**

Mettre en place un accompagnement de 6 mois renouvelable une fois, de type coaching, pour 50 personnes, avec un référent unique pour chaque demandeur et a minima un entretien contact toutes les 2 semaines, c'est l'objectif du "Défi 50 seniors". **66% de sorties positives en 2014** ont été réalisées sur un groupe de 50 personnes.

PERSPECTIVES :

- Intégrer la catégorie "Territoires à énergie positive en devenir"
- Construction d'une unité de méthanisation
- Fête nationale de l'énergie
- Salon de l'Habitat Durable
- Balades thermiques
- Stratégie Locale de Prévention des Risques d'Inondations.

CHIFFRE CLÉS :

- 36 actions structurant le PCET
- 364 logements raccordés au réseau chaleur
- 20 familles à énergie positive
- 211 207 € de subventions "Energie Habitat" en provenance de la CAPM.

LIMITER L'AMPLEUR DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Profondément attachée aux principes du développement durable, la CAPM a adopté un Plan Climat Energie Territorial (PCET) en mai 2014 afin d'établir une stratégie énergétique concertée et efficace à l'échelle du territoire.



UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET DURABLE

Le PCET s'articule autour de 2 enjeux complémentaires : **atténuer les effets du changement climatique et s'adapter aux effets du changement climatique**. 36 actions sont proposées pour les 5 ans à venir dans **7 domaines** : le patrimoine de la collectivité, les transports, le logement, l'urbanisme, les énergies renouvelables, l'économie locale et la communication.

LA RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES DU PATRIMOINE PUBLIC

Afin de répondre à cet enjeu, la Direction Générale des Services a mis en place une **cellule fluide** (Direction de l'Urbanisme et du Développement Durable, DGST / patrimoine bâti, contrôle de gestion). Se réunissant mensuellement, elle travaille sur 3 axes : l'organisation du suivi des consommations, l'étude de raccordement d'équipements publics au chauffage urbain, l'étude du développement du réseau chaleur avec Coriance.

A titre d'exemple, ont été réalisés en 2014 des **travaux** sur le bâtiment de la Collecte des Ordures Ménagères (chauffage), le local d'athlétisme (chauffage), la piscine Tauziet (disjoncteur d'eau). Un **audit énergétique** a

été effectué sur le Musée de la Grande Guerre.

Pour les communes de moins de 10 000 habitants, la commission en charge du Développement Durable a proposé de conventionner avec le SDESM, afin de **bénéficier d'un conseil en énergie partagé**.

LE DÉVELOPPEMENT DE LA PART DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

► Par l'extension et la modernisation du réseau chaleur.

L'extension et la modernisation du réseau chaleur permet la poursuite du développement des énergies renouvelables sur le territoire et l'accès pour un maximum d'utilisateurs à une chaleur à prix réduit (chauffage ou eau chaude sanitaire).

Le Syndicat Mixte pour la Géothermie à Meaux (SMGM) a prévu un développement important du réseau et notamment le raccordement d'un ensemble de bâtiments publics et privés. En 2014, **364 logements ont été raccordés** au réseau chaleur (Complexe Tauziet, Résidence Colbert 2 - ZAC Chenonceau, Résidence Schweitzer - ZAC Berges de L'Ourcq, l'école et la cantine scolaire Charles Péguy).

► Par la réalisation du projet d'implantation d'une unité de méthanisation

La SAS BIOGAZ MEAUX a présenté son projet de construction d'une **unité de méthanisation sur la commune de Chauconin-Neufmontiers**. Le processus de méthanisation permet l'alimentation de l'unité de production de gaz par des produits issus de l'agriculture. Le gaz produit représenterait l'énergie utilisée en chauffage et eau chaude pour environ 1 550 logements. C'est un **véritable atout** pour le territoire, tout à la fois pour l'agriculture locale et pour la diversification des sources d'énergie.



vidualisés ont été pris. L'Espace est également accessible par mail et téléphone. **Le nombre de contacts téléphoniques a augmenté en 2014**, probablement grâce à une forte campagne nationale sur la thématique énergétique.

L'AIDE AUX HABITANTS DANS LA MAÎTRISE DE LEUR CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

► L'Espace Info-Energie

- **Le concours Familles à énergie positive :** 20 familles de la CAPM ont relevé le défi de réaliser 8% d'économie d'énergie chez elles, en mettant juste en oeuvre quelques "éco-gestes".
- 18 permanences ont été organisées pour répondre aux questions concernant la thématique Habitat. 40 rendez-vous indi-

- En partenariat avec la CAPM, Seine et Marne Environnement (SEME) a animé une **conférence sur le jardinage au naturel** à la Médiathèque de Meaux et a participé à l'animation de la **Semaine du Développement Durable**.

► Les aides financières pour les travaux

Les dispositifs incitatifs pour réaliser des économies d'énergie dans l'habitat se sont poursuivis à travers le Programme d'Intérêt Général (PIG) « Energie Habitat ». L'objectif est de traiter environ 450 logements dont environ 300 en copropriétés.

2014, en quelques chiffres :

- 168 contacts supplémentaires ont été enregistrés pour le PIG par rapport à 2013.
- 1 486 590 € de subventions depuis le début de l'opération (ANAH, CG, CRIF, CAPM confondus), dont 382 736 € versés par la CAPM, avec un taux de subvention moyen de 56%
- 957 519 € de subventions sur 2014, dont 211 207 € pris en charge par la CAPM.
- 103 dossiers notifiés en 2014 soit un montant moyen de 1 040 € par adresse.
- 275 logements financés depuis le début de l'OPAH-RU, dont 122 en 2014.

LA PROMOTION DES DÉPLACEMENTS ALTERNATIFS À LA VOITURE INDIVIDUELLE

Le STIF porte l'étude sur la **réorganisation de l'offre de transport** lancée en juillet 2014 ainsi que les études de faisabilité pour l'axe "TZen" (Transport en Commun en Site Propre) inscrit au PDUIF.

► La gare routière

En 2014, la CAPM a lancé une **étude sur la gare routière** et son environnement (sous financement STIF à hauteur de 75 %). L'objectif est d'améliorer la qualité de services des usagers, fluidifier et sécuriser tous les modes de déplacements et favoriser l'intermodalité.

► Les itinéraires piétons et cyclables

Le développement des itinéraires cyclables s'est poursuivi : les travaux de liaison **Fublaines-Trilport** ont été réalisés en 2014. Pour assurer la sécurité des piétons et des cycles et participer au maillage de la trame verte de la CAPM, la commune de **Trilbardou** crée un cheminement dédié aux piétons et aux cycles le long de la ruelle des Prés, en bord de Marne. Enfin, le Conseil communautaire du

5 décembre 2014 a déclaré d'intérêt communautaire l'aménagement et la gestion de la **liaison piétonne** entre le Pôle Gare, le PAMP et Chauconin-Neufmontiers.

LA RÉDUCTION DE LA VULNÉRABILITÉ DU TERRITOIRE AUX IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

La principale vulnérabilité du territoire est le **risque d'inondation**, notamment sur les communes de Meaux, Trilport, Nanteuil-lès-Meaux, Crégy-lès-Meaux et Villenoy. La gestion des risques d'inondation, à travers la définition de Territoires à Risque important d'Inondation (TRI) est pour l'instant une compétence de l'Etat, relayée localement dans les Plans Communaux de Sauvegarde (PCS). A compter du 1er janvier 2016, le pilotage du TRI sera du ressort de la CAPM. Elle devra donc établir une Stratégie Locale de Prévention des Risques d'Inondations. L'avis de la CAPM a, d'ores et déjà, été sollicité sur le plan de gestion des risques d'inondation (PGRI).

PERSPECTIVES :

- Signalétique des chemins et topoguide
- Travaux pour le cheminement à Trilbardou
- Plantations sur la liaison douce Fublaines-Trilport
- Sorties Nature.

CHIFFRE CLÉS :

- 1,3 km de liaison douce entre Fublaines et Trilport
- 45 000 € de fonds de concours pour le cheminement à Trilbardou.

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

Afin de favoriser tout à la fois les modes de déplacement "doux", la qualité des activités de promenade et de randonnée des habitants du Pays de Meaux et l'attractivité touristique du territoire, la CAPM poursuit l'aménagement du patrimoine naturel du territoire.





LA PROGRESSION DE LA TRAME VERTE ET BLEUE



Dans le cadre de l'élaboration de la trame verte et bleue d'agglomération, la CAPM réalise **des voies vertes permettant de relier les 18 communes**, les principaux espaces verts de l'agglomération, les équipements d'intérêt communautaire. Ce projet vise également **une mise en valeur de la Marne et du canal de l'Ourcq**.

Les grandes réalisations 2014 :

- **La fin des travaux de la liaison Fublaines-Trilport (1,3 km)**, déclarée d'intérêt communautaire pour son aménagement et sa gestion. Cette opération recouvre un enjeu particulièrement important en termes de sécurisation des déplacements piétons et cycles aussi bien pour les élèves

du collège "Le Bois de l'Enclume" à Trilport que pour les riverains en déplacement vers la gare de Trilport.

- **L'apport d'un fonds de concours de 45 000 €** pour la réalisation d'un nouveau cheminement à Trilbardou, reconnu d'intérêt communautaire.
- **L'étude d'une liaison gare de Meaux / PAPM / Chauconin-Neufmontiers** avec l'aménagement d'une liaison piétonne sur la Chaussée de Paris et la rue d'Orgemont.
- **La constitution d'un groupe de travail** afin de proposer une douzaine de circuits de randonnée pédestre, permettant de découvrir les richesses du territoire.
- **L'avancée du projet de signalétique** des chemins créés et de réalisation d'un topo-guide (guide topographique à l'intention des randonneurs).

La mise en valeur du patrimoine naturel du territoire

La CAPM mène des actions de sensibilisation à la protection de l'environnement, notamment des zones humides. En 2014, elle a préparé, en partenariat avec l'Association pour la Valorisation des Espaces Nature (AVEN) du Grand Voyeux, des animations nature sur les zones humides de l'agglomération pour 2015.

PERSPECTIVES :

- Exposition temporaire "Mon violon m'a sauvé la vie" • Plâtre et bronze de la statue Gallieni • Nouveau site web • Visites guidées en LSF • "Marne 1914", application Serious Game • Jeux de société "Les taxis de la Marne" et Chronicards "L'Histoire de la Grande Guerre, 1914-1918".

CHIFFRE CLÉS :

- Près de 400 000 visiteurs depuis son ouverture • 130 000 visiteurs en 2014 • +32% de fréquentation par rapport à 2013
- 8^e musée sur 134 dans le classement très référencé du "Journal des Arts" • 75 événements sur 2014 ayant rassemblé 4 660 personnes.

PROMOUVOIR LE MUSÉE DE LA GRANDE GUERRE

La CAPM est très fière du succès rencontré par son équipement touristique et culturel phare, le Musée de la Grande Guerre. Accessible au plus grand nombre, le Musée propose une programmation toujours plus riche et diversifiée.



UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR

LE CENTENAIRE, UN ÉVÉNEMENT MAJEUR

L'année 2014 a lancé quatre années de riche commémoration pour le Centenaire de la Grande Guerre. De nombreux parcours et activités ont été spécifiquement proposés au Musée de la Grande Guerre, cœur du Centenaire, et aux alentours.

► Les temps forts au Musée

L'exposition temporaire "Join now ! L'entrée en guerre de l'Empire britannique", qui met en avant le rôle des troupes britanniques pendant les premiers mois du conflit ; **commémorations de la Bataille de la Marne** ;

"1914", grand spectacle symphonique et pyrotechnique ; redécouvrir l'histoire du Pays de Meaux à travers un parcours de la Gare de Meaux au Musée de la Grande Guerre ; **le Pays de Meaux, terre d'histoire et de mémoire** (cycle de conférences).

► Le Centenaire en Pays de Meaux

Fête aérienne du Centenaire ; spectacle historique de Meaux ; Rallye Auto du Centenaire ; Ciné-concert ; Un Certain bal de juillet 1914 ; reconstitution de tranchées ; reconstitution historique de la Bataille de la Marne ; spectacle musical et poétique ; Géocaching du Centenaire.





UN MUSÉE TOUJOURS PLUS ATTRACTIF

► Pour tous les publics

- **Le public scolaire** : en 2014, les demandes de réservations scolaires pour les visites guidées et les ateliers proposés dès le niveau primaire, ont explosé.
- **Les publics handicapés** : un projet ambitieux a été inauguré, **la malle multi-sensorielle**. Elle intègre la possibilité de visionner et d'écouter des contenus multi-médias interactifs, des odeurs, des illustrations avec mise en relief, des fac-similés d'objets.
- **Les publics éloignés** : les **webvisites**, ou visites guidées à distance, sont lancées. Un médiateur fait découvrir le musée et ses collections à des publics distants via le web.
- **Un partenariat avec le centre pénitentiaire de Meaux-Chauconin-Neufmontiers**.
A l'aide de la malle multi-sensorielle, un médiateur a fait découvrir la Première Guerre mondiale à un groupe de détenus. Il y a également eu 8 interventions autour de la scénarisation et du dessin.

► Sur tous les thèmes : quelques exemples

Un nouvel outil de diffusion est créé : **les expositions itinérantes**. En 2014, la création d'une exposition itinérante sur les femmes dans la Grande Guerre est venue étoffer l'offre du musée. **Mobilisés pour le brevet !** et **Phil'au musée** sont deux ateliers destinés aux collégiens et aux lycées souhaitant réviser leur programme du brevet et du bac dans des conditions originales et pédagogiques.

La **résidence de l'Ensemble Calliopée** au musée s'est poursuivie. Avec 9 concerts, l'Ensemble Calliopée a proposé une approche originale et artistique des collections pour tous les publics.

La **conférence sur le football pendant la Grande Guerre** suivie de la retransmission en direct du match de lancement de la coupe du monde, est une autre preuve de la diversité et de l'originalité de la programmation.



UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR

DÉVELOPPER UN ACCÈS À LA CULTURE POUR TOUS

Une offre culturelle variée participe d'une qualité de vie partagée à l'échelle d'un territoire. Les élus du Pays de Meaux mettent un point d'honneur à ce que chacun bénéficie d'animations grâce à des structures culturelles de proximité.



PERSPECTIVES :

- Jeu de piste permettant de découvrir la nouvelle signalétique, organisé lors des Journées du Patrimoine
- Ouverture de la classe de 4^e à horaires aménagés musique
- Aménagement d'un espace de travail propice aux révisions à la médiathèque Chenonceau
- Poursuite de la mise en réseau de la lecture publique.

CHIFFRE CLÉS :

- 77 sites couverts par une signalétique patrimoniale
- plus de 50 manifestations et 750 élèves et musiciens à l'Harmonie
- 40 concerts et 417 élèves au Conservatoire
- 5 252 inscrits en médiathèques et 1 077 inscrits au bibliobus.

LA VALORISATION DU PATRIMOINE

En vue de sensibiliser les habitants à l'intérêt de leur patrimoine local, la CAPM a décidé de **valoriser les sites historiques et architecturaux** de son territoire, par la mise en place d'une **signalétique patrimoniale informative**. L'installation de cette signalétique s'est achevée fin 2014. Elle couvre au total **77 sites sur la CAPM** (églises paroissiales, patrimoine industriel à Villenoy, Trilport ou Trilbardou, lavoir à Chambry etc).

Les panneaux explicatifs, totems ou pupitres en alliage d'aluminium, comprennent : un texte de 160 mots environ en français, des résumés en anglais et allemand, une ou deux illustrations ou photographies et enfin une devinette ou une remarque ludique à l'attention du jeune public.

L'ENSEIGNEMENT MUSICAL, ACCESSIBLE À TOUS

► Une programmation musicale riche

Ecole de musique de l'Harmonie

L'Harmonie a totalisé sur l'année 2014, **une cinquantaine de manifestations** (concerts, cérémonies officielles et auditions) : 7 représentations au Théâtre du Luxembourg et à

l'Espace Caravelle avec une fréquentation de 3 000 personnes ; 10 auditions internes devant 500 personnes ; 8 concerts en dehors de Meaux suivis par 1 400 spectateurs. **L'Harmonie au quotidien, c'est 750 élèves et musiciens** répartis sur 1 centre et 3 antennes (Crégy-lès-Meaux, Nanteuil-lès-Meaux et Trilport) et **une équipe pédagogique de 30 enseignants**, ce qui lui assure renouvellement et dynamisme au sein des différents orchestres. Enfin, l'Harmonie organise **4 projets "classes instrumentales"**, dont le 4^e a ouvert en septembre 2014 avec la classe de CE2 de l'école Charles Péguy. Un nouveau projet **"classe orchestre"** a aussi vu le jour à la rentrée 2014 dans cette école. Des interventions ont également eu lieu en milieu scolaire dans la ville de Fublaines.



UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR

Conservatoire de musique

Afin de promouvoir l'enseignement musical, le Conservatoire propose 2 classes dites "à horaires aménagés musique" (CHAM) : une classe de 6^{ème} avec 12 élèves et une classe de 5^{ème} avec 9 élèves, tous issus du Collège Henri Dunant. **Elles seront au nombre de 3 à partir de la rentrée 2015 car la CAPM a signé une convention avec le collège Henri Dunant afin de créer une CHAM de 4^{ème}. Avec ses 417 élèves, le Conservatoire a également organisé 40 concerts et auditions.**



► Le pôle culturel intercommunal

Une première phase de démolition s'est déroulée en juillet-août 2014, la deuxième phase rue Fatou, à l'automne après finalisation du dernier dossier de relogement. Au vu des réductions drastiques des dotations de l'Etat, un projet transitoire verra le jour sur

le site en 2015 (réalisation d'un jardin public et de places de parking) dans l'attente d'un nouveau projet de construction du pôle.

UNE POLITIQUE DE LECTURE PUBLIQUE EXIGEANTE

► Des médiathèques très actives

Les médiathèques Luxembourg et Chenonceau présentent un bilan très satisfaisant avec une **augmentation des abonnés** (+ 1603, un total donc de 5 242 inscrits) et **des prêts** (420 000 effectués), et un **programme de 88 manifestations**.

Dans le cadre de la commémoration du Centenaire de la Grande Guerre, les médiathèques ont proposé d'octobre à décembre 2014 des manifestations autour des loisirs de la société en 1913. L'action culturelle autour de la Grande Guerre a également réuni tous les établissements de lecture publique autour de la réalisation d'une bande dessinée sur la Guerre de 14 par des enfants de 9 à 11 ans, ouvrage devant être édité.

Le pôle "adultes" de la médiathèque Luxembourg a mis à disposition des lecteurs des **liseuses** avec un choix d'ouvrages préenregistrés.

► Un bibliobus animé

Avec plus de 1077 inscrits, 2 063 livres achetés, une collection de plus de 48 239 documents, 39 473 prêts (+2 000 prêts par rapport à 2013) et des animations prisées, le réseau de lecture publique itinérant desservant toutes les communes de l'Agglomération est l'exemple même d'une complémentarité réussie entre la CAPM et les communes membres.

En outre, le bibliobus accueille de nombreuses classes et **constitue des malles thématiques pour accompagner les enseignants dans leurs projets pédagogiques**. En octobre 2014, a commencé une

action autour du roman pour la jeunesse (choix de romans, lecture de ces romans dirigée par les professeurs des écoles, rencontre avec un ou deux auteurs).

► Une mise en réseau de la lecture publique

Afin d'offrir à tous les habitants la même qualité d'accès à la connaissance, une mise en réseau de la lecture publique est réalisée par étapes et s'appuie sur deux axes, la création d'un catalogue collectif et le développement d'espaces numériques (finalisation à l'horizon 2017).



UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR

INITIER UNE POLITIQUE SPORTIVE AMBITIEUSE

Le développement des pratiques sportives est tout autant un outil de santé, d'éducation et de citoyenneté qu'un vecteur de lien social entre tous les habitants. C'est pourquoi la CAPM initie une politique sportive ambitieuse et dynamique.



PERSPECTIVES :

- Démolition et reconstruction de la piscine Frot
- Construction d'une piscine à Nan-teuil-lès-Meaux
- Réhabilitation du terrain d'entraînement de rugby du Complexe Sportif Tauziet
- Fête de la natation
- 4^e édition du Semi-Marathon
- Running tour du Pays de Meaux
- 14^e édition de SportissiMeaux.

CHIFFRE CLÉS :

- 750 enfants accueillis à l'EIS
- 19 manifestations sportives organisées par la CAPM
- 3 000 participants adultes et enfants au Semi-marathon
- 1^{er} rang départemental et régional du Semi-Marathon
- 90 associations participant à SportissiMeaux.

LE SUCCÈS DE L'ÉCOLE INTERCOMMUNALE DES SPORTS (EIS)

Depuis sa création en 2012, l'EIS propose, aux enfants de 4 à 10 ans, de multiples activités physiques et sportives, favorisant l'éveil et l'épanouissement. Afin de pouvoir accueillir un nombre important d'enfants, l'EIS est répartie sur 3 pôles : Meaux, Nan-teuil-lès-Meaux et Crégy-lès-Meaux. Comme en 2013, **750 enfants ont participé aux diverses disciplines sportives de l'EIS.**

Des actions de sensibilisation à la santé sont également menées. En 2014, un programme de sensibilisation à la diététique a été mis en place durant l'année, appuyé par des professionnels de santé et des supports pédagogiques. Cette opération baptisée **"Pass'sport pour ta santé"** et organisée en partenariat avec la Mutuelle Bleue, a été présentée à chaque enfant dans le cadre de son activité à l'EIS, le mercredi ou le samedi matin.

Le lien vers le monde associatif a été renforcé grâce à l'intervention des meilleurs athlètes Meldois (d'après le Top Ten de la soirée Sportissimeaux). Le but initial de cette opération est de promouvoir la discipline de

l'athlète à travers le vécu et l'expérience d'un grand champion.

Enfin, comme chaque année, **les enfants se sont vu proposer différentes animations** : la galette des rois au mois de janvier, le projet diététique sur le thème du "goûter idéal", le cross de l'école intercommunale des sports organisé début juin, la semaine de stage sportif à chaque période de vacances scolaires. Ont également eu lieu la course enfants du Semi-marathon du Pays de Meaux, à laquelle 250 enfants de l'EIS ont participé, et l'Arbre de Noël pour les enfants de 4/5 ans (petits jeux, distribution de chocolats et de bonnets du Père Noël).

LES RENDEZ-VOUS SPORTIFS INCONTOURNABLES DU PAYS DE MEAUX

► La 3^e édition du Semi-marathon du Pays de Meaux

La 3^e édition du Semi-marathon s'est déroulée le 19 octobre 2014 à travers les rues de la ville de Meaux. Elle a rassemblé **1500 participants adultes et 1500 enfants de plus de 30 établissements scolaires** (format d'épreuve unique en France), ce qui a tout de suite positionné l'événement au 1^{er} rang

UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR

départemental et régional en nombre de participants et sur la distance semi-marathon.

Organisé avec le concours de l'ensemble des communes du pays de Meaux et fort de près de 350 bénévoles et de 45% de participants de la CAPM, le Semi-marathon du Pays de Meaux a été, une fois de plus, un événement fédérateur, sportif et marqueur de la vitalité du Pays de Meaux.

► La 13^e édition de SportissiMeaux



Cette manifestation, très prisée par les habitants du Pays de Meaux, a été une nouvelle fois l'occasion de **prouver le dynamisme du tissu sportif communautaire,**

grâce à la présence d'associations sportives toujours plus nombreuses (90 associations dont 20 issues de la CAPM) et à de multiples démonstrations.

Au cours de ces deux journées du 6 et 7 septembre, les habitants de la CAPM ont pu découvrir les différents clubs et s'y inscrire directement. De **nouvelles activités** se sont offertes aux visiteurs en 2014, notamment un espace de street gliss avec trottinette, skate, roller et BMX.

SportissiMeaux demeure à ce jour le **1^{er} forum associatif seine-et-marnais** et demeure **un concept unique en Ile-de-France.**

LE PAYS DE MEAUX, AU SERVICE DES ORGANISATEURS

Le service des sports de la CAPM a été sollicité et a apporté son concours technique, logistique et humain à plusieurs **manifestations sportives** : concours de pétanque de Mareuil-Lès-Meaux, concours de pêche de Varreddes, course cycliste à Poincy, coupe de France de modélisme à Mareuil-Lès-Meaux, tournoi de judo à Trilport. En 2015, cette aide sera accentuée grâce à la possibilité offerte aux clubs de solliciter une demande de subvention à la CAPM.

PERSPECTIVES :

- Objectif 4 000 logements construits entre 2013 et 2018
- Expérimentation d'un projet de PLU intercommunal
- Assemblage des PLU via le SIG
- Institution d'un "portail unique de l'urbanisme".

CHIFFRE CLÉS :

- 4 millions de subventions PIG et OPAH-RU sur 5 ans
- 156 dossiers notifiés pour un montant de subventions PIG et OPAH-RU de 340 193 €
- 143 permis de construire déposés
- 4 000 renseignements urbanisme via le SIG.

IMPULSER UNE POLITIQUE VOLONTARISTE DE L'HABITAT

Bien vivre en Pays de Meaux, c'est d'abord bien s'y loger. Enjeu essentiel de la vie quotidienne, le logement est au cœur des préoccupations de la CAPM depuis plusieurs années. La mobilisation des élus pour l'amélioration de l'habitat et la lutte contre l'habitat indigne s'effectue par la mise en place de dispositifs incitatifs et coercitifs afin de rassembler tous les acteurs pour la réalisation des travaux de rénovation nécessaires.



UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR

L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT PRIVÉ



La CAPM s'est engagée ces dernières années dans un vaste programme d'amélioration de l'habitat privé et a mené une première Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) de 2006 à 2011 permettant d'améliorer 628 logements. Afin de consolider son action sur l'habitat privé et dans la poursuite de la première OPAH, la CAPM a enclenché en 2012 et pour une durée de 5 ans de nouveaux dispositifs incitatifs à destination des propriétaires :

- **Le programme d'intérêt général (PIG) "énergie habitat"** sur les 18 communes de la CAPM qui vise à informer et subventionner les propriétaires désireux de renforcer les performances énergétiques de leur logement et à lutter contre l'habitat indigne ;
- **Une nouvelle OPAH-RU (Renouvellement urbain)** sur les quartiers Cathédrale et Saint Nicolas de Meaux, qui permettra d'inciter les propriétaires concernés - par le biais d'une assistance technique, de conseils gratuits et d'une aide financière - à réaliser les travaux visant la réhabilitation des logements insalubres et dégradés, l'amélioration des performances énergétiques des logements et le traitement de la précarité énergétique. L'objectif sur les 5 prochaines années est de traiter 300 logements repérés comme fragiles.

Le cadre d'action est constitué par le Programme Local de l'habitat (PLH) approuvé le 29 septembre 2014. L'objectif de construction est de 680 logements par an pendant 6 ans (soit 4 080 logements entre 2013 et 2018). La répartition de ces logements se fera dans un souci de rééquilibrage territorial entre ville centre et périphérie en tenant compte des projets des communes et des besoins en logements sociaux des communes moyennes. Le suivi animation est engagé avec notamment en 2014 : des visites de patrimoine bailleurs, l'assistance aux communes pour la programmation des logements SRU, le suivi de la dynamique immobilière (500 mises en chantier logements).

Par délibération du Conseil Communautaire du 7 décembre 2011 et du 20 janvier 2012, la CAPM a décidé de mobiliser dans le cadre des dispositifs PIG et OPAH-RU, une enveloppe financière annuelle de **810 000 €** (soit 4 050 000 € sur 5 ans) pour financer les aides communautaires. Afin d'accueillir les propriétaires porteurs de projets, pouvant bénéficier des aides financières de la CAPM, des permanences ont été mises en place au siège de la CAPM tous les mardis matin. Une rencontre avec les professionnels du BTP a été organisée le 6 mars 2014 pour les informer et les mobiliser sur les dispositifs d'aides existants. Une trentaine d'entreprises étaient présentes. 4 commissions d'attribution des aides communautaires ont eu lieu en 2014 avec 107 dossiers notifiés pour le PIG (montant total de subventions : 215 581 €) et 49 dossiers notifiés pour l'OPAH-RU (124 612 €).

L'INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS

Depuis 2012, la CAPM assure par voie de convention de gestion de service, l'instruction des autorisations du droit des sols pour les communes de Meaux, Barcy, Varreddes, Chambry, Penchard, Montceaux-lès-meaux, Vignely et Trilbardou. Au terme de 3 années, celles-ci ont sollicité le renouvellement de la

convention. Par ailleurs, les communes d'Isles-Lès-Villenoy, Fublaines, Trilport, Germigny-l'Evêque et Poincy, ont demandé à bénéficier du même service à compter du 1^{er} janvier 2015, ce qui représentera au total 13 communes.

BILAN INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS 2014

- **Permis de construire :**
143 dossiers dont 30 modificatifs et transfert
- **Certificat d'Urbanisme :**
30 dossiers de certificats opérationnels
- **Déclaration Préalable :**
234 dossiers
- **Permis d'aménager :**
2 dossiers de lotissement
- **Permis de démolir :**
3 dossiers

En décembre 2014, 2 formations ont été organisées à l'intention de l'ensemble des 13 communes concernées, sur les évolutions réglementaires et l'utilisation du logiciel "Droit de Cité", plateforme de gestion des dossiers d'urbanisme dont chaque commune à l'usage en temps réel.

UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR

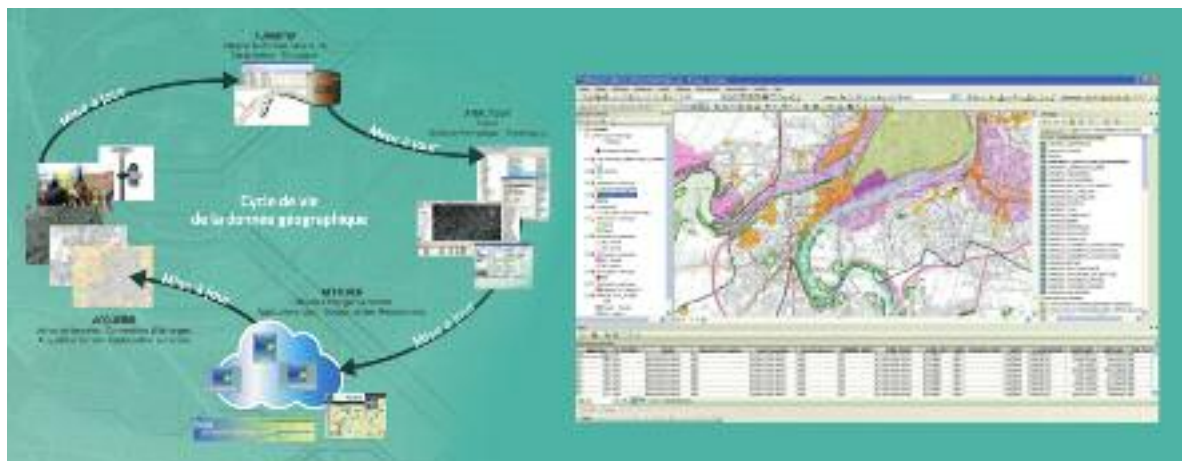
LE DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)

Le SIG est constitué sur la base des fichiers et plans cadastraux numérisés sur l'ensemble des 18 communes de la CAPM et est mis à jour annuellement. Le service SIG élabore sur cette base l'assemblage de couches thématiques intelligentes, telles que les BD ortho et BD topo, les POS/PLU, les Servitudes d'Utilité Publique, la thermographie aérienne, l'observatoire de l'habitat.

Cet outil permet notamment aux administrés d'accéder, via le portail internet, aux renseignements d'urbanisme à la parcelle (environ 4000 renseignements d'urbanisme / an).

En 2014, les développements suivants ont été poursuivis :

- Numérisation des PLU et POS des 6 communes nouvellement adhérentes à l'instruction ADS ;
- Fourniture des informations cadastre et urbanisme à la parcelle pour le service instructeur Droit des Sols et communes sous convention ADS, permettant notamment l'édition automatique des CU /RU ;
- Interfaces pour le suivi des actions amélioration de l'habitat (ravalement, PIG, OPAH-RU, ORI).



PERSPECTIVES :

- MOUS, phases 2 et 3''

CHIFFRE CLÉS :

- 0 grand groupe s'installant sur le territoire en 2014.

PRENDRE À BRAS LE CORPS LE SUJET RELATIF AUX GENS DU VOYAGE

L'accueil des gens du voyage figure au titre des compétences facultatives acquises par la CAPM. Sa position est claire et affirmée depuis le début : la CAPM respecte les obligations légales en garantissant des conditions d'accueil aux gens du voyage, tout en continuant à mener une politique ferme en matière d'occupation illégale des terrains.



UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR

DES ÉLUS MOBILISÉS



Le territoire de la CAPM subit encore de nombreuses installations illicites de gens du voyage. Ces occupations génèrent des nuisances pour les riverains et des dégâts.

Les élus communautaires sont particulièrement mobilisés sur ce problème récurrent :

- **Le transfert des pouvoirs de police spéciale des maires en matière de gens du voyage au Président de la CAPM est effectif** (sauf pour la commune de Chauconin-Neufmontiers qui a refusé). Ainsi, toute installation illicite fait l'objet d'une demande administrative d'expulsion auprès des services de la Préfecture.
- Depuis 2012, la CAPM intervient en direction des communes afin qu'elles se protègent des stationnements illégaux. **Les travaux de protection des espaces et équipements publics sont pris en charge par la CAPM.** Cette décision s'inscrit dans le cadre de la solidarité communautaire.

Des travaux ont été conduits dans les communes de Barcy, Chambry, Isles-lès-Villenoy, Mareuil-lès-Meaux, Meaux, Nanteuil-lès-Meaux, Penchard, Poincy, Trilport, Varreddes, Vignely et Villenoy. Cette action sera reconduite en 2015.

- **La mise en œuvre par le Parquet de Meaux de la procédure de vol d'énergie a permis de faire cesser rapidement des occupations.** Ces interventions systématiques sur le plan judiciaire complètent efficacement les procédures d'expulsion administratives.

Résultat, aucun grand groupe ne s'est installé sur le territoire de la CAPM sur l'année.

LA RÉALISATION D'UNE PHOTOGRAPHIE COMPLÈTE DE LA PRÉSENCE DES GENS DU VOYAGE

Entre juin 2013 et février 2014, a été réalisée **la première phase d'une mission de Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale (MOUS)** pour la résorption de l'habitat illégal et précaire des gens du voyage. Elle consiste en un diagnostic social sur les familles sédentarisées pour disposer d'un éclairage sur leur présence et leur mode de vie.

Cela permet à la CAPM de disposer d'une photographie complète de la présence des gens du voyage sur le territoire qui peut être résumée comme telle :

- 21 sites sédentaires dont 19 illégaux (les 2 sites légaux se situant à Meaux), soit 230 à 300 personnes ;
- des différences sociales marquées entre familles ;
- plusieurs signaux d'intégration perceptibles (scolarisation des enfants, insertion économique, attachement à la propriété etc) ;
- 5 formes d'itinérance (nationale, estivale, familiale, des propriétaires, contrainte) ;
- 9 communes signalant des passages récurrents : Meaux, Mareuil-lès-Meaux, Villenoy, Nanteuil-lès-Meaux, Poincy, Penchard, Chauconin-Neufmontiers, Fublaines, Trilport.

DE NOUVELLES OBLIGATIONS D'ICI 2019

Le Conseil Communautaire réuni le 27 juin 2013 a émis un avis défavorable sur le schéma départemental d'accueil des gens du voyage. En effet, il a considéré que le fait d'étudier la possibilité de régularisation pour

des parcelles privées non conformes remettait en cause le principe d'égalité des citoyens devant la loi.

Il n'en reste pas moins que la CAPM est soumise à de nouvelles obligations qui devront être respectées d'ici 2019. La première d'entre elles, la création de 20 places supplémentaires en aire d'accueil, s'appliquera pleinement dès que la commune de Trilport dépassera le seuil déclencheur des 5 000 habitants.

Pour mémoire, jusqu'à aujourd'hui, **la CAPM a respecté ses obligations légales** (avec 40 places sur l'aire d'accueil rénovée en 2010 de Meaux-Poincy, une aire familiale à Meaux pour 7 foyers et une aire de grands passages à Nanteuil-lès-Meaux durant 6 ans) **et a mené une politique ferme en matière d'occupation illégale des terrains** en utilisant notamment la procédure administrative d'expulsion.

La construction d'une seule aire d'accueil de 20 places constituerait un investissement important de 1,5 M € hors foncier, soit un coût pour la CAPM supérieur à 1,1 M € hors foncier.

UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR

ŒUVRER ACTIVEMENT À LA SÉCURITÉ DE TOUS

Les élus de la CAPM poursuivent leur collaboration pour œuvrer activement en matière de prévention et de lutte contre la délinquance.



PERSPECTIVES :

- Interventions de la police municipale intercommunale
- Sécurisation du PAPM et de 6 sites.

CHIFFRE CLÉS :

- 6 sessions de sensibilisation aux violences conjugales
- 4 agents au sein de la police intercommunale
- 12 communes ayant eu recours à des travaux de sécurisation
- Près de 30 sites sécurisés
- 13 communes appliquant la procédure de rappel à l'ordre.

Le **Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)** suit l'évolution et l'exécution de la Stratégie Territoriale de Prévention de la Délinquance signée avec les partenaires (le Sous-préfet de Meaux, la Police Nationale, la Gendarmerie, le Procureur de la République et les services départementaux de l'Education). **Développer la prévention auprès des publics vulnérables et tranquilliser les espaces publics sont les deux objectifs** mis en œuvre via la réalisation d'actions basées sur le principe de libre adhésion des maires.

L'AIDE AUX VICTIMES

Dans le champ de l'aide aux victimes, **6 sessions de sensibilisations aux violences conjugales** ont été organisées pour les agents des communes de la CAPM, impliquant la déléguée départementale aux droits des femmes et trois associations du territoire.

LA CRÉATION DE LA POLICE INTERCOMMUNALE

Afin de tranquilliser le territoire, **une Police Municipale Intercommunale a été créée : une police à laquelle les maires pourront recourir en fonction des besoins estimés de leur commune.** 4 policiers municipaux ont été recrutés pour intervenir sous l'auto-

rité hiérarchique du maire de la commune sur laquelle ils opèreront. **Il s'agit avant tout d'une police de proximité en vue d'assurer une présence visible et rassurante pour la population, et dissuasive pour les délinquants.**

3 missions qui commencent le 1^{er} décembre 2014 :

- Intervenir auprès des regroupements de mineurs et jeunes majeurs qui provoquent des troubles à la tranquillité publique, notamment aux abords des établissements scolaires.
- Assurer des missions de sécurité routière pour lutter contre les stationnements abusifs et les excès de vitesse.
- Encadrer les manifestations festives (fêtes communales, brocantes, manifestations sportives et culturelles qui le nécessiteront).

Le siège de la Police est fixé à Nanteuil-lès-Meaux dans un local de 150 m² aménagé à cet effet pour un montant de 69 000 €.

LES TRAVAUX DE LA CAPM POUR LA SÉCURISATION DES SITES

Pour 2014, le PAPM et 12 communes ont fait part de leurs besoins respectifs en matière de sécurisation :

UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR

	Nombre de sites sécurisés
Penchard	2 (terrain omnisports, plateforme d'alimentation TGV)
Barcy	3 (cimetière, lavoir, Notre-Dame de la Marne)
Chambry	1 (stade)
Nanteuil-lès-Meaux	3 (collège, impasse de l'école, stade de foot)
Villenoy	2 (square Georges Brassens, RD 5)
Mareuil-lès-Meaux	1 (terrain de sport)
Poincy	1 (aire d'accueil)
Meaux	10 (rue de l'épinette, rue Volta, rue Pascal, rue des buttes blanches, lycée Coubertin, aire familiale, stade Corrazza, Grand Frais, rue des artisans, chaufferie de Beauval)
Trilport	2 (complexe sportif, centre commercial)
Isles-lès-Villenoy	1 (terrain communal)
Vignely	1 (station de refoulement)
Varreddes	1 (terrain de sport)

En 2015, ce sont 6 communes qui souhaitent une sécurisation de leurs sites. La sécurisation du PAPM reste parallèlement une priorité.

LES PARTAGES D'EXPÉRIENCE AUTOUR DE LA PROCÉDURE DE RAPPEL À L'ORDRE

La procédure du rappel à l'ordre est un des outils dont dispose le maire pour éviter des

troubles dans sa commune et apporter une réponse institutionnelle simple et rapide. **13 communes de la CAPM ont signé avec le Parquet le protocole portant application de la procédure.** Des bilans et des partages d'expérience sont réalisés.

PERSPECTIVES :

- Premières actions de réorganisation des lignes de bus
- Mise en place d'une desserte du PAPM
- Etude conduite par la CAPM pour améliorer l'offre de transports dans sa globalité
- Comité de pilotage avec la SNCF pour améliorer l'offre en gare de Meaux.

CHIFFRE CLÉS :

- 690 000 € de travaux pour réorganiser le pôle gare à Meaux
- 1,3 km de liaison douce reliant Fublaines à Trilport.

OPTIMISER L'OFFRE DE TRANSPORTS

Faciliter le quotidien des habitants du Pays de Meaux, c'est aussi rendre plus aisés leurs déplacements par une offre optimisée en matière de transports. Les élus du Pays de Meaux s'attachent à définir un véritable plan d'action destiné à faciliter les déplacements sur tout le territoire.



UN TERRITOIRE PRATIQUE ET DE PROXIMITÉ

LA MODERNISATION DES TRANSPORTS EN COMMUN



Dans le cadre de la Convention Partenariale du réseau du Pays de Meaux et à la demande de la CAPM, le Syndicat des Transports d'Ile de France (STIF) a engagé, entre l'été et l'automne 2014, **une étude sur la réorganisation et la restructuration des lignes de bus du réseau du Pays de Meaux.**

Les objectifs de cette étude étaient de :

- Améliorer l'offre de transport existante ;
- Rendre attractif le réseau de bus ;
- Desservir de nouveaux secteurs de la CAPM ;
- Identifier les secteurs moins denses qui pourraient être desservis par d'autres modes que les lignes de bus classiques.

Plusieurs propositions de scénarios sont en cours d'élaboration sur la base des conclu-

sions du diagnostic. Fin 2015, une proposition doit être retenue et affinée avant d'être définitivement adoptée. Les premières actions pourraient ainsi s'engager dès la rentrée 2015.

En parallèle de cette étude, **l'ensemble de nos partenaires (STIF, CAPM et Transdev) travaille à la mise en place d'une desserte du Parc d'Activités du Pays de Meaux** afin que le site soit accessible en transport en commun dès l'implantation des premières activités.

LA RÉORGANISATION DU PÔLE GARE À MEAUX

Dès l'été 2014, des travaux ont été engagés par la CAPM aux abords de la gare de Meaux avec trois objectifs.

► 1^{er} objectif : fluidifier, sécuriser et renforcer les cheminements piétons et cycles

- Réalisation d'un espace partagé rue des Trinitaires avec de véritables cheminements piétons et cyclables pour permettre la connexion avec la passerelle ;
- Amélioration de l'éclairage public, notamment rue des Trinitaires ;



- Création de passages piétons surélevés (plateaux piétons) ;
- Aménagement d'une piste cyclable sur le trottoir entre la gare et le pont Jean Bureau.

► **2^e objectif : supprimer le stationnement gênant**

- Modification de la zone de dépose-minute en créant des places en surface du parking de la gare où le stationnement est gratuit durant les 20 premières minutes ;
- Accès au dépose-minute condamné par des bornes ;
- Pose de barrières le long des trottoirs de la rue des Trinitaires pour éviter le stationnement sur voirie qui perturbe fortement la circulation.

► **3^e objectif : améliorer les flux de circulation des bus et véhicules**

- Création d'un couloir de bus expérimental entre la gare routière et le pont Jean Bureau.

Le coût des travaux s'élève à 690 000 € TTC dont 64% sont subventionnés par le STIF.

Par ailleurs, une étude plus globale prenant en compte les spécificités et les complexités

du site de la gare de Meaux devrait être lancée par la CAPM début 2015, afin d'appréhender l'offre de transport dans sa globalité (gare routière et gare ferroviaire) et permettre notamment le développement de nouvelles dessertes en bus et d'offres complémentaires sur la gare routière.

L'AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE OUEST D'AGGLOMÉRATION

Afin d'accompagner l'aménagement et le développement du PAPM, la CAPM a réaménagé les systèmes d'échange RD5 / D603 pour fluidifier la circulation de ce secteur, et principalement les accès au futur centre commercial "Les Saisons de Meaux", tant depuis la rocade Ouest que depuis les centres-villes de Meaux et de Villenoy.

Ce réaménagement a débuté par la création de deux giratoires sur la RD5 en 2012-2013. Il s'est finalisé en 2014, notamment avec **la création d'une nouvelle bretelle d'accès depuis la RD5 vers la D603** pour assurer les sorties du centre commercial sans rupture de circulation en direction de Meaux.

En parallèle de ces aménagements sur voirie, la CAPM a poursuivi **le développement et la sécurisation des déplacements pour**

UN TERRITOIRE PRATIQUE ET DE PROXIMITÉ

les cycles et les piétons avec la réalisation d'une passerelle mixte piétons / cycles franchissant la D603 au droit de l'autopont actuel, ainsi que l'achèvement de la liaison douce. Ce nouveau cheminement, en continuité de la coulée verte, permet de relier en sécurité les deux parties nord (zone commerciale et de restauration) et sud (Institut des Métiers et de l'Artisanat, C&A, autre activité logistique et PME-PMI) du PAMP, coupées auparavant par la RD603 (ex RN3).

Ces aménagements, d'un coût global d'environ 2,5 M € pour l'Agglomération, ont bénéficié de fonds européens compte-tenu de l'enjeu de développement économique.

LA FACILITATION DES CIRCULATIONS DOUCES

Rappelons les grandes réalisations 2014 :

- **La fin des travaux de la liaison Fublaines-Trilport (1,3 km)**, déclarée en 2012 d'intérêt communautaire pour son aménagement et sa gestion. Cette opération recouvre un enjeu particulièrement important en termes de sécurisation des déplacements piétons et cycles aussi bien pour les élèves du collège "Le Bois de l'Enclume" à Trilport que pour les riverains en déplacement vers

la gare de Trilport. La CAPM a aménagé un cheminement de type voie verte, côté droit de la RD17, en partant de Fublaines tout le long jusqu'à Trilport avec la traversée du ru via une passerelle. Le revêtement est en grave émulsionnée ; cela répond aux caractéristiques techniques adéquates de ce type d'aménagement et pour la réalisation d'un système de drainage des eaux pluviales.

- **L'apport d'un fonds de concours de 45 000 €** pour la réalisation d'un nouveau cheminement à Trilbardou, reconnu d'intérêt communautaire.
- **L'étude d'une liaison gare de Meaux / PAMP / Chauconin-Neufmontiers** avec l'aménagement d'une liaison piétonne sur la Chaussée de Paris et la rue d'Orgemont.



PERSPECTIVES :

- Collecte du verre en apport volontaire en régie pour 16 communes
- Deuxième point de collecte des DEEE professionnels
- Adoption du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets issus des chantiers du bâtiment (PREDEC).

CHIFFRE CLÉS :

- 3 702 t d'emballages ménagers (tri sélectif)
- 4 nouvelles bornes pour la collecte du verre en apport volontaire
- 1,5 t de DEEE professionnels collectés
- 62 composteurs achetés auprès de la DCDM et du SMITOM.

ASSURER UNE COLLECTE DES DÉCHETS EFFICACE, RESPONSABLE ET DURABLE

La CAPM assure l'élimination et la valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés. Le regroupement des 18 communes au sein de la CAPM a été l'occasion d'harmoniser les organisations et modalités de collecte sur l'ensemble du territoire, et d'appuyer des pratiques de consommation responsable.



UN TERRITOIRE PRATIQUE ET DE PROXIMITÉ

LA COLLECTE DES DÉCHETS, EN QUELQUES MOTS

La CAPM, à travers la Direction de la Collecte des Déchets Ménagers (DCDM) a en charge la gestion et l'organisation des collectes, la promotion des collectes sélectives afin de favoriser la valorisation des déchets, la gestion des contenants et des équipements de pré-collecte et le suivi post-exploitation du Centre d'Enfouissement Technique (CET) de Crégy-lès-Meaux. La DCDM assure une partie des prestations de collecte en régie et confie certaines de ses missions à des prestataires privés.



	Tonnages 2014	Evolution 2013-2014
Ordures ménagères résiduelles	25 793 t	-1%
Déchets verts	3 804 t	+14,3%
Emballages ménagers	3 702 t	+0,4%
Encombrants porte à porte	664 t	+2,6%
Encombrants dépose de benne	448 t	+6,9%
Cartons	363 t	+1,6%
Verres ménagers	1 322 t	+0,3%

Les ordures ménagères résiduelles diminuent légèrement alors que la population augmente. Quant aux déchets relatifs au tri sélectif (déchets verts, emballages ménagers, cartons, verres ménagers), ils augmentent ou restent stables. **Jeter devient un acte de plus en plus responsable pour les habitants du Pays de Meaux.**

LES NOUVELLES DISPOSITIONS POUR 2014

► Le passage en régie de la collecte des dépôts sauvages

La collecte des dépôts sauvages passe en régie pour **assurer une plus grande réactivité au traitement de ces dépôts** sur l'ensemble des communes tout en maîtrisant les coûts de fonctionnement associés aux interventions.

55 interventions ont ainsi été réalisées en 2014 contre 16 en 2013. Grâce aux efforts de rationalisation menées, le coût moyen de traitement de ces déchets s'est élevé à 83 €/t, contre 106 € en 2013.

► La collecte du verre en apport volontaire

La CAPM a pris en charge en régie la collecte du verre en apport volontaire de **10 communes**. En 2015, on passera à 16 communes.

Des efforts ont également été engagés pour augmenter les performances de cette collecte :

- 4 nouvelles bornes installées (Meaux, Crégy-lès-Meaux, Isles-lès-Villenoy) ;
- Mise à disposition de bornes mobiles de petite capacité à deux restaurants (Mareuil-lès-Meaux et Meaux), avec des résultats concluants (1,7 t collectée) qui devraient aboutir à une extension du dispositif en 2015 ;



UN TERRITOIRE PRATIQUE ET DE PROXIMITÉ

- Campagne de sensibilisation spécifique ;
- Signature d'une convention entre le SMITOM et la Ligue contre le Cancer pour le reversement d'une subvention de 10 000 € / an plus 1 € supplémentaire par tonne de verre triée.

► Le projet Synergie pour les DEEE des entreprises

En partenariat avec le SMITOM et l'éco-organisme Ecologic, la CAPM s'est inscrite dans un programme pilote de collecte des Déchets d'Équipement Électriques et Electroniques (DEEE) professionnels : le projet Synergie. En octobre 2014, un premier point de collecte des DEEE a été installé à la DCDM afin de proposer aux entreprises et administrations, une offre de collecte des DEEE jusqu'alors orientée uniquement vers les ménages. Un second point sera installé en 2015. Grâce à ce dispositif, 1,5 t de DEEE a ainsi été orientée gratuitement vers une filière de démantèlement et de traitement adaptée.

► La vente de composteurs par la CAPM

Afin d'apporter un service au plus proche des habitants, la CAPM propose désormais la

vente de composteurs en direct à la DCDM. Ce dispositif s'inscrit en complément de l'offre déjà proposée par le SMITOM depuis de nombreuses années. Fin 2014, 16 composteurs ont été achetés à la CAPM et 46 auprès du SMITOM.

► Le conventionnement Eco-TLC

En avril 2014, la CAPM a signé une convention avec l'éco-organisme Eco-TLC qui a pour rôle de coordonner et d'animer la filière de collecte et de valorisation des textiles, linges de maison et chaussures en fin de vie.

LES NOMBREUSES ACTIONS DE SENSIBILISATION AU TRI SÉLECTIF

► Manifestations et campagnes de communication

La DCDM a participé à plusieurs manifestations de promotion du tri des emballages ménagers telles que les journées portes ouvertes des serres municipales de Meaux, les animations pédagogiques des centres socio-culturels Charles Cros et Louis Aragon ou encore l'opération nettoignons la nature.

En juin 2014, une campagne de communication pour le tri du verre a été lancée sur

la commune de Meaux. En partenariat avec Eco-Emballages et grâce au concours du service communication de la CAPM, des flyers ont été boîtés sur l'ensemble des habitations de la commune. En complément de ces actions, de nombreux outils de communication ont été diffusés (affiches, réglette de tri, sacs de pré-collecte, autocollants etc).

► **Les ambassadeurs de tri du SMITOM**

En octobre 2014, la CAPM a participé au lancement du projet "**Action Eco-Emballages Ambassadeur du tri & relais**" (2014-2015), porté par l'organisme Eco Emballages, en partenariat avec le SMITOM. **3 sites en France sont concernés dont le quartier de Beauval à Meaux.** L'enjeu est d'améliorer les performances de tri via la mobilisation des habitants encadrés par des ambassadeurs de tri du SMITOM et des personnes "relais". **18 écoles de la CAPM** ont également bénéficié de l'intervention des ambassadeurs de tri du SMITOM.

► **La communication interne aux services de la CAPM**

Une communication régulière est mise en place pour valoriser le tri dans les services : **utilisation du site intranet pour rappeler**

les consignes, réunion avec les équipes d'entretien, visite du SMITOM. Les services sont engagés en faveur du tri sélectif. En avril 2014, une collecte de papier de bureau a été mise en place au siège social de la CAPM et au Complexe Tauziet. Un partenariat avec l'association Horizon permet de faire travailler 10 personnes en insertion pour trier le papier de bureau, qui est ensuite recyclé dans une usine de Château-Thierry. Les communes de Nanteuil et de Villenoy ont également mis en place ce partenariat. La CAPM poursuit également le recyclage de ses cartouches d'imprimantes, en partenariat avec la société CONIBI ainsi que le recyclage du matériel informatique par la société General Computer.

ANNÉE DE TRANSITION POUR LA POST-EXPLOITATION DU CET DE CRÉGY-LÈS-MEAUX

L'année 2014 a été une année de transition pour le suivi de l'ancien CET de Crégy-lès-Meaux. En effet, la première phase de post-exploitation d'une durée de 15 ans s'est achevée en 2013.

Dans ce contexte, la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie Ile-de-France a souhaité réaliser

UN TERRITOIRE PRATIQUE ET DE PROXIMITÉ

une inspection du site. Le contrôle des installations n'a pas révélé de non-conformités majeures mais quelques travaux sont nécessaires et ont donc été engagés en 2014.

La fin de cette première phase s'accompagne également d'une **étude des risques résiduels générés par le site**. Cette étude est en cours d'instruction notamment grâce à une campagne de mesures réalisées dans les jardins et vides sanitaires des pavillons situés en limite administrative de la décharge. Les conclusions devraient être fournies en début d'année 2015.

Par mesure préventive, un nouveau puits a été installé en limite du lotissement (PU10) afin de **traiter par venting les transferts de gaz du site au sous-sol voisin**. Cette opération s'est avérée concluante avec une unité de venting mobile qui a montré son efficacité : le biogaz ayant pu être rabattu vers la décharge, par aspiration.

De nombreuses **opérations de maintenances curatives du système de télégestion/télé-surveillance** ont également été réalisées et seront poursuivies en 2015.



PERSPECTIVES :

- Arrivée de la fibre optique dans 8 communes
- Couverture à 100% de Trilbardou, Meaux, Nanteuil-lès-Meaux, Trilport, Montceaux-lès-Meaux
- Nouveau site web one single page pour la CAPM
- Nouveau site web pour les médiathèques et le Musée de la Grande Guerre.

CHIFFRE CLÉS :

- 10 communes avec la fibre optique sur leur territoire
- 16 520 logements adressables
- 9 606 logements raccordables.

ALLER VERS UN TERRITOIRE 100% NUMÉRIQUE

Un territoire performant et attractif sur le plan économique et où il fait bon vivre est un territoire en pointe sur les nouvelles technologies. C'est pourquoi la CAPM devient un territoire de plus en plus connecté.



UN TERRITOIRE PRATIQUE ET DE PROXIMITÉ

VERS UN TERRITOIRE 100% FIBRE OPTIQUE D'ICI À 2019

A l'ère du digital, les élus de la CAPM ont fait le choix stratégique de mettre en œuvre un réseau de fibre optique couvrant 100% du territoire des 18 communes de l'Agglomération à l'horizon 2019. Afin d'étendre ces services de très haut débit à l'ensemble des habitants et des entreprises, la CAPM a conclu une convention avec Orange par laquelle ce projet est financé sur fonds propres de l'opérateur (sans intervention financière de la CAPM). C'est une opportunité extraordinaire que n'ont pas manqué de saisir les élus du Pays de Meaux. L'installation de la

fibre optique dans les pavillons est ensuite réalisée par un Fournisseur d'Accès Internet (FAI), à la demande et aux frais des particuliers.



Calendrier de déploiement de la fibre optique dans le Pays de Meaux

Date de début des travaux	
2012	Poincy / Trilport / Meaux
2013	Villenoy / Nanteuil-lès-Meaux
2014	Barcy / Chambry / Isles-lès-Villenoy / Mareuil-lès-Meaux / Vignely
2015	Chauconin-Neufmontiers / Trilbardou / Penchard / Crégy-lès-Meaux / Varredes / Germigny-l'Évêque / Montceaux-lès-Meaux / Fublaines

IMPORTANT : Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif, sous réserves de modifications de la part de l'opérateur en fonction des études approfondies qui seront menées en amont des travaux.

LA FIBRE OPTIQUE POUR QUOI FAIRE ?

Pour les particuliers, les avantages sont nombreux. En permettant d'augmenter le débit Internet, la fibre optique offre de nombreux avantages pour l'utilisation d'appareils ou de programmes "gourmands" en bande passante :

- Transfert et téléchargement de très gros fichiers, notamment vidéo ;
- TV haute définition, bientôt en 3D ;
- Jeux ou multimédia en réseau ;
- Utilisation simultanée de plusieurs ordinateurs à l'intérieur d'un même foyer.

Pour les entreprises, les avantages sont également très importants :

- Sauvegardes quotidiennes de données ;
- Hébergement de logiciels et de données sur des serveurs extérieurs ;

- Vidéoconférence, téléprésence ;
- Vidéosurveillance ;
- Communication téléphonique sur IP, réduisant ainsi le "poste télécommunications" ;
- Débit garanti.

LE DÉPLOIEMENT EN 2014

- Ouverture et couverture à 100% de Barcy, Chambry, Isles-lès-Villenoy et Vignely.
- Couverture à 100% de Trilport, Villenoy et Poincy.
- Poursuite de la couverture de Meaux et Nanteuil-lès-Meaux.
- Un réseau de fibre optique se déploie sur les 4 zones d'activités de l'agglomération, permettant de faire du Pays de Meaux un territoire à haute valeur de services pour les entreprises.



UN TERRITOIRE PRATIQUE ET DE PROXIMITÉ

DONNER UNE PLACE DE CHOIX À LA PETITE ENFANCE

La CAPM mène une politique ambitieuse en faveur de la Petite Enfance. Cela s'inscrit dans le cadre de ses actions concrètes de solidarité envers tous les habitants du Pays de Meaux, particulièrement envers les familles qui travaillent et qui ont besoin d'un soutien pour leur faciliter la vie.



PERSPECTIVES :

- Poursuivre et développer contacts, interventions et animations du RAM
- Augmenter et optimiser le taux de fréquentation de la crèche interentreprises.

CHIFFRE CLÉS :

- Près de 600 assistants maternels
- 2 éducatrices au RAM
- 81 ateliers d'éveil
- 18 permanences administratives
- 10 places réservées à la crèche interentreprises.

L'ACTIVITÉ DU RAM COMMUNAUTAIRE

Depuis le 10 septembre 2012, la CAPM propose un service à destination des parents et des assistant(e)s maternel(le)s du territoire : **le Relais Assistantes Maternelles (RAM) communautaire du Pays de Meaux**. Cette offre de service vient compléter celle proposée par les communes de Meaux, Trilport et Villenoy.

Symbole de la volonté des élus d'offrir des solutions aux familles qui cherchent un mode de garde pour leurs enfants, le RAM communautaire est avant tout un lieu d'accueil, où les familles, les parents et futurs parents pourront obtenir des informations sur les différents modes d'accueil, être mis en relation avec les assistants maternels, les gardes à domicile ou les services d'accueil collectifs ou familiaux, obtenir un soutien technique (contrats, formulaires, prestations...), ou simplement être écoutés et soutenus dans leur fonction de parent. Des actions en soirée ou le week-end permettent de développer et dévoiler le professionnalisme des assistants maternels.

Le RAM communautaire est également un lieu d'animation ludique pour les tout-petits et les jeunes enfants. Différents ateliers



de découverte, d'éveil et temps d'animation sont organisés pour permettre aux bambins de rencontrer d'autres enfants, d'autres adultes et de partager le plaisir d'être ensemble. Des locaux mis à disposition par plusieurs communes de la CAPM, sont réaménagés pour accueillir des enfants de moins de 3 ans. En 2014, 81 ateliers d'éveil ont été proposés.

Enfin, le RAM communautaire est un lieu de ressources pour les assistants maternels, gardes à domicile et candidats à l'agrément. Les professionnels y trouveront

UN TERRITOIRE PRATIQUE ET DE PROXIMITÉ



toutes les offres de garde, participeront à des ateliers récréatifs, obtiendront des informations administratives et y rencontreront et échangeront avec d'autres professionnels de la petite enfance. En 2014, le RAM communautaire, grâce notamment à l'accompagnement des deux éducatrices de jeunes enfants, est intervenu auprès de 144 assistants maternels agréés.

Le RAM communautaire se compose d'un RAM centralisateur, à Varreddes, ouvert à

tous et de 14 RAM de proximité. Barcy, Trilbardou et Varreddes sont spécifiquement dédiés à l'accompagnement administratif des parents ou des assistants maternels dans le cadre d'une recherche de solution d'accueil, d'embauche, d'une contractualisation entre le parent employeur et l'assistant maternel employé. 18 permanences administratives ont été assurées en 2014.

Ce service est aujourd'hui connu dans le paysage rural et périurbain de la CAPM. Le

dynamisme et l'implication des assistants maternels, impulsés par l'équipe, témoignent de la vitalité du RAM.

L'ACTIVITÉ DE LA CRÈCHE INTERENTREPRISES "CALENDULA"

Depuis le 4 mars 2013, la crèche interentreprises "Calendula" ouvre ses portes aux jeunes enfants de moins de 4 ans. Elle participe ainsi à la conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle des habitants de la CAPM. Une équipe pluridisciplinaire, composée d'éducatrices de jeunes enfants, d'infirmières, d'auxiliaires de puériculture, d'agents auprès d'enfants et d'agent polyvalent, prend en charge les tout-petits durant l'amplitude d'accueil contractualisée avec chaque famille. Plus de 60% des familles dont l'enfant fréquente la crèche sont satisfaits de l'organisation.

Située dans la zone d'activités de Meaux/Poincy, la crèche réserve 10 places sur 35 aux habitants de la CAPM. 2 critères sont indispensables pour la recevabilité du dossier : les parents doivent justifier d'une habitation au sein d'une des 18 communes de la CAPM et avoir un contrat de travail supérieur à 3 mois. D'autres critères entrent ensuite en ligne de compte, tels que la situa-

tion familiale, le caractère d'urgence et les modalités d'accueil souhaitées.

Dans le cadre de l'amélioration des pratiques professionnelles, les professionnels bénéficient de formation complémentaire. En 2014, les notions de sécurité alimentaire (HACCP), physique (PSC1) ou des locaux (sécurité incendie) mais également les fondamentaux de l'accueil du jeune enfant ont été travaillées.

La crèche Calendula connaît un taux d'occupation réelle (présence réelle des enfants) de 62% soit une moyenne horaire mensuelle de 1505 heures.



Informations complém

Chiffres du développement local, délibérations, Charte de la
sur les 18 communes : vous trouverez dans cette rubrique
Elles vous permettront de préciser certains points évoqués



entaires

CAPM et informations pratiques
beaucoup d'informations détaillées.
dans les rubriques précédentes.



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

LA CAPM INTERVIENT DANS LES 18 COMMUNES

La loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales a apporté certaines modifications au code général des collectivités territoriales (CGCT). L'article 34 de ladite loi a modifié l'article L5211-39 du CGCT en prévoyant que le rapport annuel d'activité d'un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) devra mentionner l'utilisation des crédits engagés par l'EPCI dans chacune des communes membres. Voici donc un récapitulatif des sommes représentatives de l'effort réalisé dans chacune des communes de la CAPM en 2014 :





Versements de l'EPCI en faveur des communes membres pour 2014

FONCTIONNEMENT

Communes	Population INSEE	Attribution de compensation	Enseignement musical	Musée de la Grande Guerre	Patrimoine Art et Histoire	Conservatoire	Harmonie	Bibliobus	Direction des affaires Culturelles	Sports	Enlèvement emballages ménagers
Barcy	254	8 456,21		3 660,92	49,61	77,91	114,54	171,02	217,99	786,19	2 922,37
Chambry	931	250 896,23		13 418,56	181,83	285,55	419,81	626,83	799,00	2 881,66	12 139,20
Chauconin Neufmontiers	2787	43 143,91	5860,32	40 169,19	544,32	854,82	1 256,73	1 876,46	2 391,85	8 626,41	26 414,84
Crégy les Meaux	4411	104 371,42		63 576,00	861,49	1 352,93	1 989,03	2 969,88	3 785,60	13 653,06	50 110,42
Fublaines	1178	33 967,29		16 978,58	230,07	361,31	531,19	793,14	1 010,98	3 646,18	14 074,87
Germigny l'Évêque	1390	18 804,64		20 034,15	271,47	426,34	626,79	935,87	1 192,92	4 302,37	19 821,81
Isles les Villenoy	916	208 401,53		13 202,36	178,90	280,95	413,05	616,73	786,13	2 835,23	11 683,51
Mareuil les Meaux	2297	371 108,21		33 106,79	448,62	704,53	1 035,78	1 546,55	1 971,33	7 109,75	33 913,18
Meaux	54024	14 242 634,30	33660,14	778 651,05	10 551,16	16 570,12	24 360,79	36 373,80	46 364,37	167 216,75	380 466,33
Montceaux les Meaux	615	43 511,91		8 864,03	120,11	188,63	277,32	414,07	527,80	1 903,57	7 809,68
Nanteuil les Meaux	5548	619 677,06	18577,00	79 963,65	1 083,55	1 701,67	2 501,73	3 735,41	4 761,39	17 172,34	76 142,26
Penchard	1080	33 765,84	2130,00	15 566,10	210,93	331,26	487,00	727,15	926,88	3 342,85	13 880,11
Poincy	730	347 268,68	7473,81	10 521,53	142,57	223,90	329,18	491,50	626,50	2 259,52	10 348,26
Trilbardou	664	112 482,86		9 570,27	129,68	203,66	299,41	447,06	569,86	2 055,23	7 093,88
Trilport	4953	444 954,36	10000,00	71 387,88	967,35	1 519,17	2 233,43	3 334,80	4 250,75	15 330,68	62 792,51
Varreddes	1886	49 712,32		27 183,03	368,35	578,47	850,45	1 269,82	1 618,60	5 837,61	26 598,85
Vignely	263	117 119,57		3 790,63	51,37	80,67	118,59	177,08	225,71	814,05	3 552,10
Villenoy	4209	1 037 237,22		60 664,56	822,04	1 290,97	1 897,94	2 833,88	3 612,24	13 027,83	52 780,60
TOTAL	88136	18 085 513,56	77 701,27	1 270 309,29	17 213,41	27 032,87	39 742,76	59 341,06	75 639,90	272 801,27	812 544,77

Communes	Enlèvement verre	Traitement des ordures ménagères	Dotation des sacs à déchets verts	Achat des composteurs	Dépôts sauvages	Service des OM	Post Exploitation CET Crégy	Location de nacelles	Patrimoine Bâti (Fluides, entretien et maintenance des bâtiments)	Voirie
Barcy	98,87	12 027,96	690,00	7,00	47,76	5 629,90	742,17	660,00	2 964,11	1 387,49
Chambry	114,63	37 733,43	3 840,00	14,00	1 789,55	20 635,58	2 720,30	1 320,00	10 864,51	5 085,63
Chauconin Neufmontiers	310,93	82 624,19	9 300,00	28,00	2 140,66	61 773,74	8 143,37	6 075,00	32 523,52	15 224,10
Crégy les Meaux	4 947,05	182 854,71	18 000,00	28,00	236,26	97 769,64	12 888,55	2 057,00	51 475,16	24 095,27
Fublaines	154,75	49 636,93	5 100,00	7,00	546,85	26 110,32	3 442,01	1 800,00	13 746,94	6 434,87
Germigny l'Évêque	176,96	58 224,61	8 400,00	14,00	1 802,94	30 809,30	4 061,46	660,00	16 220,92	7 592,93
Isles les Villenoy	1 044,04	36 505,56	6 300,00	14,00	-	20 303,10	2 676,47	-	10 689,47	5 003,69
Mareuil les Meaux	4 545,24	103 934,58	9 450,00	56,00	10 413,20	50 912,91	6 711,63	1 980,00	26 805,36	12 547,46
Meaux	39 579,81	3 161 964,00	42 600,00	161,00	1 822,39	1 197 439,82	157 853,38	12 378,43	630 445,22	295 108,33
Montceaux les Meaux	71,64	30 427,49	2 850,00	28,00	-	13 631,45	1 796,98	660,00	7 176,88	3 359,46
Nanteuil les Meaux	10 944,01	379 998,09	19 200,00	28,00	574,86	122 971,20	16 210,77	1 579,20	64 743,63	30 306,18
Penchard	207,05	48 362,62	6 000,00	21,00	-	23 938,16	3 155,67	2 940,00	12 603,30	5 899,54
Poincy	159,76	39 845,52	4 800,00	7,00	506,52	16 180,42	2 133,00	-	8 518,90	3 987,66
Trilbardou	1 242,67	27 171,12	1 650,00	7,00	-	14 717,53	1 940,15	-	7 748,70	3 627,13
Trilport	985,81	225 523,79	28 800,00	42,00	1 105,88	109 783,05	14 472,23	9 339,04	57 800,15	27 055,97
Varreddes	406,22	112 590,99	14 100,00	35,00	6 838,64	41 803,12	5 510,73	660,00	22 009,10	10 302,35
Vignely	502,05	9 735,68	1 800,00	-	-	5 829,38	768,46	-	3 069,14	1 436,65
Villenoy	5 179,38	192 096,27	15 000,00	35,00	2 870,21	93 292,32	12 298,33	-	49 117,87	22 991,84
TOTAL	70 670,86	4 791 257,52	197 880,00	532,00	30 695,72	1 953 530,95	257 525,65	42 108,67	1 028 522,87	481 446,54

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Communes	PLIE	DRH	Parc Auto	Affranchissement	DP3E	Commande Publique	Direction Générale	Développement Social Urbain	Action Economique	Finances	Informatique
Barcy	804,99	33 726,80	241,45	66,28	1 303,71	69,52	32,03	56,23	265,15	8 009,09	408,47
Chambry	2 950,59	123 620,67	4 564,77	242,95	4 778,56	254,82	117,41	206,11	971,87	29 356,16	1 497,19
Chauconin Neufmontiers	8 832,76	370 065,32	13 664,88	727,30	14 304,87	762,81	351,48	616,99	2 909,33	87 879,28	4 481,91
Crégy les Meaux	13 979,65	585 704,39	21 627,48	1 151,10	22 640,39	1 207,30	556,29	976,52	4 604,62	139 087,01	7 093,54
Fublaines	3 733,40	156 417,99	5 775,83	307,41	6 046,33	322,42	148,56	260,79	1 229,71	37 144,52	1 894,40
Germigny l'Evêque	4 405,29	184 567,92	6 815,28	362,73	7 134,47	380,45	175,30	307,72	1 451,01	43 829,28	2 235,33
Isles les Villenoy	2 903,05	121 628,93	4 481,22	239,04	4 701,56	250,71	115,52	202,79	956,21	28 883,18	1 473,06
Mareuil les Meaux	7 279,81	305 001,81	11 262,37	599,43	11 789,84	628,70	289,68	508,52	2 397,82	72 428,67	3 693,92
Meaux	71 216,67	7 173 451,37	264 883,89	14 098,12	277 289,64	14 786,51	6 813,17	11 959,99	56 395,33	1 703 476,90	86 878,64
Montceaux les Meaux	1 949,10	81 661,35	3 015,39	160,49	3 156,62	168,33	77,56	136,15	641,99	19 392,09	989,01
Nanteuil les Meaux	17 583,11	736 678,29	27 202,28	1 447,81	28 476,29	1 518,50	699,68	1 228,23	5 791,52	174 938,73	8 922,01
Penchard	3 422,81	143 405,29	5 295,32	281,84	5 543,33	295,60	136,20	239,09	1 127,41	34 054,40	1 736,80
Poincy	2 313,57	96 931,35	3 579,25	190,50	3 746,88	199,80	92,06	161,61	762,04	23 018,25	1 173,95
Trilbardou	2 104,40	88 167,70	3 255,64	173,28	3 408,12	181,74	83,74	147,00	693,15	20 937,15	1 067,81
Trilport	15 697,40	657 672,60	24 284,95	1 292,54	25 422,32	1 355,65	624,64	1 096,51	5 170,41	156 177,27	7 965,16
Varreddes	5 977,24	250 428,13	9 247,21	492,17	9 680,30	516,20	237,85	417,53	1 968,78	59 469,08	3 032,97
Vignely	833,52	34 921,84	1 289,51	68,63	1 349,90	71,98	33,17	58,22	274,54	8 292,88	422,94
Villenoy	13 339,46	558 882,29	20 637,06	1 098,38	21 603,59	1 152,01	530,81	931,80	4 393,75	132 717,57	6 768,70
TOTAL	79 326,83	11 702 934,06	83 779,66	23 000,00	452 376,72	24 123,06	11 115,17	19 511,80	92 004,65	2 779 091,51	141 735,81

Communes	Juridique	Affaires Générales	PLIE	DRH	Urbanisme	Communication	Police Intercommunale	TOTAL
Barcy	1 138,89	34,54	804,99	33 726,80	920,67	420,29	44,63	90 133,02
Chambry	4 174,42	126,61	2 950,59	123 620,67	3 374,57	1 540,52	163,59	550 591,70
Chauconin Neufmontiers	12 496,36	379,03	8 832,76	370 065,32	10 101,96	4 611,63	489,71	902 567,44
Crégy les Meaux	19 778,05	599,89	13 979,65	585 704,39	15 988,42	7 298,86	775,07	1 512 708,76
Fublaines	5 281,92	160,21	3 733,40	156 417,99	4 269,86	1 949,23	206,99	412 434,00
Germigny l'Evêque	6 232,48	189,04	4 405,29	184 567,92	5 038,29	2 300,03	244,24	468 327,18
Isles les Villenoy	4 107,16	124,57	2 903,05	121 628,93	3 320,20	1 515,70	160,95	502 782,27
Mareuil les Meaux	10 299,29	312,39	7 279,81	305 001,81	8 325,87	3 800,83	403,61	1 134 309,65
Meaux	242 232,92	7 347,15	171 216,67	7 173 451,37	195 819,20	89 393,21	9 492,74	32 001 236,30
Montceaux les Meaux	2 757,54	83,64	1 949,10	81 661,35	2 229,17	1 017,64	108,06	245 710,99
Nanteuil les Meaux	24 876,13	754,52	17 583,11	736 678,29	20 109,67	9 180,24	974,86	2 573 280,54
Penchard	4 842,51	146,88	3 422,81	143 405,29	3 914,64	1 787,07	189,77	388 900,86
Poincy	3 273,18	99,28	2 313,57	96 931,35	2 646,01	1 207,93	128,27	600 746,40
Trilbardou	2 977,24	90,30	2 104,40	88 167,70	2 406,78	1 098,72	116,67	322 775,85
Trilport	22 208,27	673,60	15 697,40	657 672,60	17 952,99	8 195,70	870,31	2 074 965,88
Varreddes	8 456,45	256,49	5 977,24	250 428,13	6 836,13	3 120,75	331,40	702 689,02
Vignely	1 179,24	35,77	833,52	34 921,84	953,29	435,18	46,21	201 282,82
Villenoy	18 872,32	572,42	13 339,46	558 882,29	15 256,24	6 964,61	739,58	2 402 634,03
TOTAL	395 184,38	11 986,31	279 326,83	11 702 934,06	319 463,96	145 838,15	15 486,67	46 756 209,29

INVESTISSEMENT

Communes	Population INSEE	Direction des Affaires culturelles	Patrimoine	Bibliobus	Harmonie	Musée	DP3E	Sports	Bacs	Coût Bornes à Verres	CET de Crégy les Meaux
Barcy	254	4 184,39	1 222,44	16,89	59,19	714,21	45,34	143,83	250,56		121,20
Chambry	931	15 337,26	4 480,69	61,92	216,97	2 617,83	166,19	527,19	661,48		444,24
Chauconin Neufmontiers	2 787	45 912,94	13 413,18	185,37	649,50	7 836,63	497,51	1 578,16	1 668,52		1 329,85
Crégy les Meaux	4 411	72 666,66	21 229,12	293,38	1 027,97	12 403,08	787,42	2 497,76	3 087,92	2 151,60	2 104,75
Fublaines	1 178	19 406,33	5 669,44	78,35	274,53	3 312,36	210,29	667,05	3 664,20		562,09
Germigny l'Evêque	1 390	22 898,81	6 689,75	92,45	323,93	3 908,48	248,13	787,10	1 083,20		663,25
Isles les Villenoy	916	15 090,15	4 408,49	60,92	213,47	2 575,66	163,52	518,69	1 206,40	2 151,60	437,08
Mareuil les Meaux	2 257	37 840,70	11 054,93	152,78	535,31	6 458,83	410,04	1 300,69	6 843,80		1 096,04
Meaux	54 024	889 989,45	260 004,94	3 593,19	12 590,10	151 907,52	9 643,95	30 591,48	47 321,28	6 454,80	25 778,11
Montceaux les Meaux	615	10 131,49	2 959,85	40,90	143,32	1 729,29	109,79	348,25	948,04		293,45
Nanteuil les Meaux	5 548	91 397,55	26 701,23	369,00	1 292,94	15 600,16	990,39	3 141,60	6 998,16		2 647,29
Penchard	1 080	17 791,88	5 197,79	71,83	251,69	3 036,80	192,79	611,56	787,84		515,33
Poincy	730	12 025,99	3 513,32	48,55	170,12	2 052,65	130,31	413,37	927,04		348,33
Trilbardou	664	10 938,71	3 195,68	44,16	154,74	1 867,07	118,53	375,99	872,72		316,83
Trilport	4 953	81 595,55	23 837,64	329,43	1 154,28	13 927,11	884,17	2 804,67	4 652,64		2 363,37
Varreddes	1 886	31 069,90	9 076,88	125,44	439,53	5 303,15	336,67	1 067,96	1 602,24		899,92
Vignely	263	4 332,65	1 265,76	17,49	61,29	739,52	46,95	148,93	546,12		125,49
Villenoy	4 209	69 338,92	20 256,94	279,94	980,89	11 835,09	751,36	2 383,38	6 979,52		2 008,37
TOTAL	88 136	1 451 949,33	424 178,06	5 862,01	20 539,78	247 825,44	15 733,36	49 907,65	49 907,65	10 758,00 €	42 055,00



Communes	Versement des OSM	Versement	Charges des services intercommunaux	Pour l'eau	Propriété Urbaine	Éclairage	Sanitaire	Commune Publique	Pôle Intercommunal	Fonction.
Berry	881,23	2 007,29	813,13	202,71	0,00	11,96	1 622,84	11,00	86,83	5 608,81
Chantilly	2 270,27	10 281,88	3 133,13	712,00	3,88	11,36	20 279,38	93,68	183,84	12 898,17
Château de Fontainebleau	0 780,78	00 000,00	0 000,00	0 000,00	10,40	183,38	20 749,24	181,00	1 000,83	90 236,62
Origny les Meaux	13 784,28	86 793,36	14 893,93	2 328,27	18,88	674,20	48 246,80	289,17	1 076,83	111 319,33
Barbours	4 131,80	13 000,00	3 574,00	910,11	7,00	67,30	23 130,80	79,61	497,81	32 732,67
Gennevilliers	4 080,00	14 080,00	4 080,00	1 200,00	0,00	49,80	25 687,81	50,27	286,91	35 673,85
Montigny La Rivière	6 231,00	10 100,00	3 000,00	711,00	0,00	84,84	21 100,00	93,77	494,61	31 116,63
VILLE DE MEAUX	1 860,00	26 000,00	7 100,00	1 800,00	0,00	1 800,00	25 000,00	49,00	201,00	37 000,00
Meaux	189 746,36	591 136,49	181 186,90	49 714,87	64,39	1 400,11	48 234,26	4 500,49	48 286,17	1 011 376,51
Montesson les Meaux	3 160,71	6 747,00	3 000,00	400,00	3,30	23,80	6 747,00	30,81	151,00	7 116,68
Montigny les Meaux	4 460,54	11 200,00	18 700,00	3 475,00	3,58	165,87	41 700,00	30,10	1 186,00	47 807,15
Ponchaux	3 797,80	11 000,00	3 000,00	807,00	4,13	55,20	11 714,10	30,14	480,00	17 244,45
Parisys	2 264,23	8 000,00	2 400,00	300,00	2,79	40,11	6 300,00	49,41	177,51	21 422,06
Tilloy-lez-Meaux	2 331,30	7 300,00	2 341,70	320,00	2,34	30,49	7 300,00	40,11	151,41	21 758,46
Tilloy	27 288,11	94 793,88	18 711,77	3 900,70	18,90	274,38	54 230,81	211,17	1 188,17	134 900,00
Vareilles	2 521,84	25 000,00	8 200,00	1 200,00	7,00	160,84	20 800,00	20,49	136,00	41 294,20
Vaux-le-Pénil	322,82	2 000,00	600,00	200,00	1,00	17,10	1 700,00	17,00	20,00	5 608,29
Willy	14 784,71	86 500,00	14 300,00	3 900,00	16,11	211,30	46 183,50	270,00	1 180,00	106 316,70
TOTAL	306 990,19 €	874 131,77	297 836,09	70 373,69	123,98	4 549,84	371 185,91	5 734,80	51 186,97	3 214 607,91

Communes	Autres équipements	Écoles maternelles	Muséums	TOTAL
Berry	7 117,81	270,38	27 000,00	34 388,19
Chantilly	21 800,00	100,00	97 000,00	118 900,00
Château de Fontainebleau	49 070,00	3 043,74	28 470,00	80 583,74
Origny les Meaux	273 890,00	4 704,58	49 170,00	327 764,58
Parisys	22 000,00	2 200,00	12 000,00	36 200,00
Gennevilliers	14 000,00	1 000,00	14 000,00	29 000,00
Montigny La Rivière	32 741,00	200,00	30 000,00	62 941,00
Montesson les Meaux	68 449,00	2 000,00	24 000,00	94 449,00
Meaux	1 538 000,00	0 000,00	22 100,12	1 560 100,12
Montigny les Meaux	17 200,00	0,00	8 100,00	25 300,00
Montigny les Meaux	5 000,00	5 000,00	5 000,00	15 000,00
Ponchaux	30 349,00	0 150,00	11 000,00	41 500,00
Parisys	20 500,00	700,00	7 000,00	28 200,00
Tilloy-lez-Meaux	6 000,00	200,00	6 000,00	12 200,00
Tilloy	279 200,00	0 000,00	18 000,00	297 200,00
Vareilles	50 000,00	2 000,00	13 000,00	65 000,00
Vaux-le-Pénil	2 000,00	0,00	2 000,00	4 000,00
Willy	1 370,00	4 000,00	10 000,00	15 770,00
TOTAL	2 476 262,74	99 993,12	980 170,12	3 556 425,98



N.B. : Les données ont été reprises telles qu'elles apparaissent au compte administratif 2014. Chacune des dépenses (fonctionnement et investissement) qui a pu faire l'objet d'une identification (enseignement musical, locations, interventions dans les zones économiques, etc.) ont été reportées sur la commune concernée. Toutes les autres, qui correspondent souvent à des politiques communautaires globales, ont été prises dans leur intégralité et réparties au prorata de la population. Il a été choisi de ne pas prendre compte de l'attribution de compensation, qui ne correspond pas à une réelle politique de l'agglomération, et qui est fonction de la richesse apportée par chaque commune.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

121 DÉLIBÉRATIONS POUR 6 CONSEILS

En 2014, le Conseil communautaire a adopté 121 délibérations au cours de 6 séances (hors séance d'installation du Conseil communautaire).

ACTION ÉCONOMIQUE



5/12/2014 : Convention de partenariat entre la CAPM et Seine et Marne Développement.

5/12/2014 : Convention partenariale entre la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine et Marne et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Seine et Marne.

AFFAIRES GÉNÉRALES

7/3/2014 : Fixation d'indemnités accessoires pour l'année 2014.

7/3/2014 : Tableau des effectifs 2014 : création et transformation de postes.

23/4/2014 : Formation des élus communautaires et fixation des crédits affectés.

12/6/2014 : Installation d'un Comité Technique et d'un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail.

12/6/2014 : Comité Technique et Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail : désignation des représentants de la collectivité.

12/6/2014 : Comité Technique – Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail : fixation du nombre de représentants du personnel, institution du paritarisme numérique et du recueil de l'avis des représentants de la collectivité.

12/6/2014 : Reconduction du Programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire.

12/6/2014 : Tableau des effectifs 2014 : création et transformation des postes.

12/6/2014 : Mise à disposition de services : autorisation au Président à signer la convention.

29/9/2014 : Convention pluriannuelle avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées de la Fonction Publique (FIPHFP).

29/9/2014 : Tableau des effectifs 2014 : création et transformation de postes.

5/12/2014 : Schéma régional de coopération intercommunale d'Ile-de France : avis du Conseil Communautaire.

5/12/2014 : Avenant n°11 à la convention de mutualisation entre la Ville de Meaux et la CAPM.

5/12/2014 : Avenant n°12 à la convention de mutualisation entre la Ville de Meaux et la CAPM.

5/12/2014 : Renouvellement de la convention de mutualisation entre la Ville de Meaux / CAPM.

5/12/2014 : Mise à disposition de personnel : autorisation au Vice-Président à signer les conventions.

5/12/2014 : Tableau des effectifs 2014 : création et transformation de postes.

5/12/2014 : Prise en charge partielle du remboursement des frais de permis de conduire B – Direction de la collecte des déchets ménagers.

COMMANDE PUBLIQUE



23/4/2014 : Délégation au Président de saisir pour avis la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

23/4/2014 : Désignation des membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

23/4/2014 : Election des membres de la Commission d'appel d'offres.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

23/4/2014 : Election des membres de la Commission de Délégation de Service Public.

12/6/2014 : Principe de délégation de service public : gestion et exploitation de l'aire d'accueil des gens du voyage de Meaux-Poincy.

12/6/2014 : Création d'un groupement de commandes entre le groupement hospitalier de l'Est francilien, la Ville de Meaux et la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux pour la passation d'un marché relatif à la fourniture, l'installation, la mise aux normes et la maintenance des équipements d'alarme Incendie.

12/6/2014 : Création d'un groupement de commandes entre la Ville de Meaux et la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux pour la passation de marchés relatifs à la dématérialisation de la chaîne de traitement financière et des flux entrants.

12/6/2014 : Création d'un groupement de commandes entre la Ville de Meaux et la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux pour la passation d'un marché relatif aux services de télécommunications.

12/6/2014 : Création d'un groupement de commandes entre la Ville de Meaux et la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux

pour la passation d'un marché relatif à l'évolution et à la maintenance de la fibre optique, du réseau multiservices et de la téléphonie.

12/6/2014 : Complexe aquatique - Reconstruction de la piscine Frot : désignation des membres du jury pour la sélection du maître d'œuvre.

12/6/2014 : Pôle culturel : fixation du forfait définitif de la maîtrise d'œuvre.

29/9/2014 : Création d'un groupement de commandes entre la Ville de Meaux et la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux pour la passation d'un marché relatif à la fourniture de drapeaux et pavillons.

5/12/2014 : Avenant n°2 de prolongation à la convention de délégation de service public : gestion et exploitation de l'aire d'accueil des gens du voyage de Meaux-Poincy.

5/12/2014 : Création d'un groupement de commandes entre la Ville de Meaux et la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux pour la passation de marchés relatifs à des travaux d'entretien, de grosses réparations et de travaux neufs dans leurs bâtiments.

5/12/2014 : Création d'un groupement de commandes entre la Ville de Meaux et la

Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux pour la passation de marchés relatifs aux missions de contrôles techniques et aux missions de coordination en sécurité et prévention de la santé.

5/12/2014 : Election d'un membre titulaire et d'un membre suppléant, représentants de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux à la Commission d'Appel d'Offres ad hoc relative au groupement de commandes ayant pour objet la fourniture, l'installation, la mise aux normes et la maintenance des équipements d'alarmes Incendie des bâtiments.

PETITE ENFANCE



7/3/2014 : Contrat Enfance Jeunesse : autorisation à signer un avenant à la convention d'objectifs et de financement pour un nouvel établissement d'accueil du jeune enfant (crèche interentreprises Calendula).

EMPLOI



12/6/2014 : Parc d'Activités du Pays de Meaux – développement des clauses sociales dans les marchés publics : convention de partenariat entre la société IDEC et la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux dans le cadre du projet de construction de la Plateforme logistique C&A .

12/6/2014 : Développement des clauses sociales dans les marchés publics : convention de partenariat entre le Groupement Hospitalier des Hôpitaux de l'Est francilien (CHEF) et la CAPM, la Maison de l'Emploi du Nord-Ouest 77 et INITIATIVE 77.

5/12/2014 : "Programme pour la 2^{ème} Chance, Passeport Pour l'Emploi" : autorisation au Président à signer le protocole d'accord de reconduction du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi pour la période 2015-2017.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

5/12/2014 : "Programme pour la 2^{ème} Chance, Passeport Pour l'Emploi" : autorisation au Président à signer la convention bilatérale entre la CAPM et le Conseil Général de Seine-et-Marne relative à l'octroi d'une subvention du Fonds Social Européen.

5/12/2014 "Programme pour la 2^{ème} Chance – Passeport pour l'Emploi" : autorisation au Président à signer tout acte, administratif et financier relatif aux actions de la programmation 2015.

FINANCES

7/3/2014 : Additif à l'approbation de la liste des investissements 2014 avant le vote du Budget primitif 2014.

7/3/2014 : Subventions accordées à diverses associations au titre de l'année 2014.

23/4/2014 : Indemnité de conseil accordée au Receveur de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux.

23/4/2014 : Taux de fiscalité 2014.

28/4/2014 : Budget principal : compte administratif 2013.

28/4/2014 : Budget annexe du Parc d'Activités du Pays de Meaux : compte administratif 2013.

28/4/2014 : Budget annexe Opérations Patrimoniales soumises à TVA : compte administratif 2013.

28/4/2014 : Budget annexe ZAC de l'Arpent Videron : compte administratif 2013.

28/4/2014 : Budget principal, budget annexe du Parc d'Activités du Pays de Meaux, budget annexe Opérations Patrimoniales soumises à TVA et budget annexe ZAC de l'Arpent Videron : approbation des comptes de gestion 2013.

28/4/2014 : Budget principal : affectation du résultat 2013.

28/4/2014 : Budget annexe du Parc d'Activités du Pays de Meaux : affectation du résultat 2013.

28/4/2014 : Budget annexe ZAC de l'Arpent Videron : affectation du résultat 2013.

28/4/2014 : Budget principal : budget primitif 2014.

28/4/2014 : Budget annexe du Parc d'Activités du Pays de Meaux : budget primitif .





28/4/2014 : Budget annexe des Opérations Patrimoniales soumises à TVA : budget primitif 2014.

28/4/2014 : Budget annexe de la ZAC de l'Arpent Videron : budget primitif 2014.

28/4/2014 : Attribution de compensation 2014.

28/4/2014 : Subventions accordées à diverses associations.

28/4/2014 : Budget principal : autorisation de remises gracieuses.

12/6/2014 : Subventions accordées à diverses associations au titre de l'année 2014.

12/6/2014 : Taux sur les indemnités des responsabilités des régisseurs.

12/6/2014 : Dotation de solidarité communautaire pour l'année 2014.

29/9/2014 : Budget principal - exercice 2014 : décision modificative n°1.

29/9/2014 : Bases minimales de cotisation foncière des entreprises (CFE).

29/9/2014 : Autorisation au Président à signer la convention sur les modalités de

fonctionnement et de refacturation des systèmes d'information entre la Ville de Meaux et la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux.

29/09/2014 : Subventions accordées à diverses associations au titre de l'année 2014.

5/12/2014 : Budget principal : décision modificative n°2.

5/12/2014 : Approbation du Budget primitif 2015 de l'Office de Tourisme du Pays de Meaux et de la subvention.

5/12/2014 : Approbation de la liste des investissements 2015 avant le vote du Budget Primitif 2015.

AFFAIRES FONCIÈRES ET JURIDIQUES



7/3/2014 : Pôle Culturel : acquisition de parcelles au Département de Seine et Marne.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

7/3/2014 : Pôle Culturel : acquisition d'un immeuble à la SCI, 2 rue Fatou.

23/4/2014 : Adoption du règlement intérieur du Conseil communautaire.

23/4/2014 : Liste des représentants du Conseil communautaire au sein de divers organismes.

28/4/2014 : Création des Commissions Communautaires et désignations de leurs membres.

28/4/2014 : Office de Tourisme du Pays de Meaux : désignation des membres du Comité de direction de l'EPIC.

12/6/2014 : Zone industrielle de Meaux – Ilot I : cession à la SCI NAC d'un terrain d'environ 3 000 m² situé à Meaux, rue Ampère.

12/6/2014 : Zone industrielle de Meaux – Ilot I : cession à la SCI CFHP d'un terrain d'environ 724 m² situé à Meaux, rue Ampère.

12/6/2014 : Parc d'Activités du Pays de Meaux : conclusion d'un bail entre la CAPM et Orange pour la location du bâtiment technique destiné à recevoir un Nœud de Raccordement d'Abonnés (NRA).

12/6/2014 : Parc d'Activités du Pays de Meaux : autorisation au Président à signer l'avenant n°1 à la convention prévoyant le nivellement de l'ilot 4 par la société PROLOGIS.

12/6/2014 : Pôle Culturel – acquisition de parcelles au Département de Seine-et-Marne : autorisation au Vice-Président en charge de la Culture à signer l'acte authentique de transfert de propriété.

12/6/2014 : Constitution et composition de la Commission Locale d'évaluation des charges transférées.

12/6/2014 : Désignation de représentants du Conseil communautaire au sein du Conseil de surveillance du Centre Hospitalier de Meaux.

12/6/2014 : Désignation d'un représentant au sein de la Commission Consultative de l'Environnement de l'aérodrome de Paris-Charles-de-Gaulle.

12/6/2014 : Désignation d'un représentant du Conseil communautaire au sein de l'association AVIMEJ.

29/9/2014 : Renouvellement de la convention de gestion du service communication entre la CAPM et la Ville de Meaux.

29/9/2014 : Acquisition d'un appartement sis à Meaux, 37 avenue Galliéni, appartenant à M. CAMPOS.

29/9/2014 : Désignation des représentants du Conseil communautaire au sein du Conseil d'Administration de l'association pour la crèche familiale intercommunale de la CAPM.

29/9/2014 : Désignation des représentants du Conseil communautaire au sein du comité de suivi de mise en œuvre de la mutualisation à la Ville de Meaux.

5/12/2014 : Renouvellement de la convention de gestion de services entre la CAPM et les communes intéressées relative à l'instruction des autorisations du droit des sols, à la planification urbaine et à l'aménagement urbanistique.

5/12/2014 :Renouvellement de la convention de gestion de services entre la CAPM et les communes intéressées relative à l'enlèvement des tags et graffitis, au balayage des voies publiques et l'utilisation de nacelles.

5/12/2014 :Convention de gestion de services entre la CAPM et la ville de Meaux relative au garage mécanique.

5/12/2014 :Convention de gestion de services entre la CAPM et la ville de Meaux relative à l'intervention des services municipaux.

5/12/2014 : Parc d'Activités du Pays de Meaux : cession des équipements hydrauliques au profit du Syndicat du Ru du Bourdeau et des communes de Meaux, Villenoy, Chauconin Neufmontiers et Mareuil lès Meaux.

5/12/2014 : Parc d'Activités du Pays de Meaux : autorisation au Président à signer les contrats de mise à disposition et de gestion, d'entretien et de maintenance des installations de communications électroniques desservant la CAPM avec la société Orange.

5/12/2014 : Zone Industrielle de Meaux – Ilot I : cession à la société LC TRADE d'un terrain d'environ 500 m².

5/12/2014 : Parc d'Activités du Pays de Meaux- Ilot 5 : cession d'un terrain d'environ 2ha à la société GACHES CHIMIE Spécialités.

5/12/2014 : Parc d'Activités du Pays de Meaux- Ilot 5 : cession d'un terrain d'environ 1.2ha à la société WIAME VRD.

5/12/2014 : Représentants du Conseil Communautaire au sein des Conseils d'Administration des collèges et lycées.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

AFFAIRES CULTURELLES

28/4/2014 : Pôle Culturel : autorisation au président à solliciter auprès du Conseil Régional d'Ile de France les financements au titre du droit commun pour la construction d'un conservatoire agréé.

28/4/2014 : Pôle Culturel : autorisation au Président à solliciter auprès du Conseil Régional d'Ile de France les crédits au titre de la seconde tranche du Grand Projet 3 du contrat de projets Etat-région 2007-2013.

12/6/2014 : Enseignement musical : autorisations au Président à signer la convention avec le Collège Henri Dunant au sujet de l'organisation de préfiguration d'une Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM).

12/6/2014 : Enseignement musical : proposition de tarification spéciale pour les élèves de la Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM) collège Henri Dunant – Conservatoire de Musique du Pays de Meaux.



MUSÉE DE LA GRANDE GUERRE



7/3/2014 : demande de subvention à la DRAC Ile de France pour une convention de partenariat avec l'ensemble musical Calliopée.

7/3/2014 : demande de subvention auprès de l'Etat (ACSE) pour l'opération "Les Portes du Temps".

7/3/2014 : demande de subvention auprès de la Région Ile de France dans le cadre du Fonds de Développement Touristique Régional, pour le projet de valorisation touristique des lieux de mémoire.

7/3/2014 : demande de subvention à la DRAC Ile de France dans le cadre d'un projet avec le Centre Pénitencier de Chauconin-Neufmontiers.

7/3/2014 : demande de subvention à la DRAC Ile de France dans le cadre d'un projet avec le Centre Hospitalier de Meaux.



28/4/2014 : autorisation à signer l'avenant n°1 de la convention de Partenariat entre l'Office de Tourisme du Pays de Meaux et la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux concernant la vente de billetterie du Musée de la Grande Guerre.

URBANISME, HABITAT, DÉVELOPPEMENT DURABLE

7/3/2014 : Programme Local de l'Habitat (PLH) 2013-2018 : approbation du projet après avis des communes de la CAPM.

28/4/2014 : autorisation à signer une convention avec la Bibliothèque Nationale de France.

7/3/2014 : Trame verte et bleue : fonds de concours pour la réalisation d'une voie verte à Trilbardou.

29/9/2014 : demande de subventions à la DRAC Ile de France.

29/9/2014 : Approbation du Plan Climat Energie Territorial (PCET).

29/9/2014 : demande de subvention à la Région Ile de France pour la valorisation touristique des lieux de mémoire des batailles de la Marne et de l'Ourcq.

29/9/2014 : Approbation du Programme Local de l'Habitat (PLH) 2013-2018 de la CAPM.

SERVICES TECHNIQUES



29/9/2014 : Police municipale intercommunale : autorisation au Président à signer la convention de coordination avec les forces de sécurité de l'Etat.

5/12/2014 : Plan Local de Déplacements : déclaration d'intérêt communautaire de l'aménagement et de la gestion de la liaison piétonne Gare – Orgemont – PAPM – Chauconin Neufmontiers.

7/3/2014 : Pôle d'échanges multimodal de Meaux : autorisation au Président à solliciter une subvention auprès du STIF concernant le financement de l'étude préliminaire et de l'étude d'Avant Projet.

5/12/2014 : Contrat Départemental de Développement Durable (C3D) : autorisation au Président à solliciter une modification du contrat.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

LA CHARTE DE LA CAPM

Nous, élus des 18 communes de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux (CAPM) avons décidé, lors de notre séance du 18 juin 2003, de définir au sein d'une charte les principes fondateurs de notre projet commun.



Le socle de notre volonté collective est l'ambition que nous partageons pour l'avenir de notre territoire, pour lequel nous nous sommes rassemblés afin de garantir une plus grande efficacité et une plus grande solidarité de l'action publique au service de nos concitoyens.

PRINCIPES GÉNÉRAUX ET DÉFINITION DE L'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

La Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux repose sur le principe selon lequel les compétences transférées par les communes à la CAPM sont celles que fixent la loi et les statuts, et pour lesquelles le Conseil Communautaire établit que la gestion communautaire est plus efficace qu'une gestion communale pour améliorer le niveau et la qualité de vie de ses habitants.

Son champ d'action est strictement délimité par la notion d'intérêt communautaire.

Procèdent de l'intérêt communautaire toutes les actions, équipements et zones qui, même localisés sur le territoire d'une seule commune, répondent à trois conditions :

- Concourir à l'amélioration du niveau et de la qualité de vie des habitants grâce à un développement harmonieux et durable de son territoire ;
- Intervenir au sein des compétences communautaires ;
- Respecter le principe selon lequel le Conseil Communautaire doit établir la plus grande efficacité de la gestion communautaire par rapport à la gestion communale.

Le champ de l'intérêt communautaire est précisé au sein de chaque chapitre de compétences transférées au fil du temps, qu'elles soient obligatoires, optionnelles, ou facultatives.

L'action de la CAPM est entièrement guidée par ces principes qui garantissent le respect de la spécificité des communes membres tout en permettant un dynamisme accru et une solidarité plus affirmée de son territoire.

OBJECTIFS ET MOYENS D'ACTION

La Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux (CAPM) a pour finalité l'amélioration du niveau et de la qualité de vie de ses habitants à travers un développement harmonieux et durable de son territoire.

Dans ce but, conformément aux orientations définies par le Syndicat Intercommunal d'Études et de Programmation (SIEP) dans sa délibération du 4 décembre 1997, elle met en œuvre au service de ses habitants une politique d'emploi, d'insertion économique et sociale, et d'attractivité de son territoire grâce à des actions cohérentes dans les domaines suivants :

- Accueil et développement d'activités économiques créatrices de richesse et d'emploi ;
- Promotion des formations initiales et continues permettant l'amélioration du niveau d'éducation et de qualification professionnelle de ses habitants ;
- Entretien, gestion et réalisation d'équipements collectifs à vocation culturelle et sportive ;
- Amélioration du parc immobilier bâti en promouvant une politique d'habitat diversifié et de qualité ;
- Prévention de la délinquance ;
- Entretien et développement des infrastructures de transport et de circulation des biens, des personnes et de l'information (NTIC) ;
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie ;

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

LES 18 COMMUNES DE LA CAPM

Mairie de Barcy

Place de la Mairie - 77910 Barcy
Tél./Fax : 01 60 44 70 16
Horaires : le mardi et le jeudi de 10h à 12h,
le samedi de 13h45 à 15h.

Mairie de Chambry

Rue de la Ville - 77910 Chambry
Tél. : 01 64 34 04 77 / Fax : 01 64 33 83 11
Horaires : le lundi et le jeudi de 14h à 18h,
le mardi de 9h à 12h, le vendredi de 14h à 17h,
les 2^e et 4^e samedi du mois de 9h à 12h.

Mairie de Chauconin-Neufmontiers

Rue Pierre Charton - 77124 Chauconin-Neufmontiers
Tél. : 01 64 33 11 18 / Fax : 01 64 33 97 54
www.chauconin-neufmontiers.fr
Horaires : lundi, jeudi et vendredi, de 15h à 18h,
mardi de 16h à 19h et samedi de 9h à 11h30.

Mairie de Crégy-lès-Meaux

28, rue Jean Jaurès - 77124 Crégy-les-Meaux
Tél. : 01 60 23 48 88 / Fax : 01 60 23 48 39
www.cregylesmeaux.com
Horaires : du lundi au vendredi de 10h à 12h
et de 14h à 18h et le samedi de 10h à 12h.

Mairie de Fublaines

24, rue Alphonse Cabon - 77470 Fublaines
Tél. : 01 60 25 80 00 / Fax : 01 60 25 40 93
www.fublaines.fr
Horaires : le lundi et le mardi de 14h à 18h,
le mercredi et le vendredi de 14h à 19h.

Mairie de Germigny-l'Évêque

7, allée de l'Église - 77910 Germigny-l'Évêque
Tél. : 01 64 33 01 89 / Fax : 01 64 33 86 66
www.germigny-leveque.org
Horaires : le lundi et le vendredi de 16h à 18h30,
le mercredi, le jeudi et le samedi de 10h à 12h.

Mairie de Isles-lès-Villenoy

58, rue de Meaux - 77450 Isles-les-Villenoy
Tél. : 01 60 04 33 18 / Fax : 01 64 63 50 81
Horaires : le mardi et le vendredi de 15h à 17h30,
le mercredi de 9h à 12h et le samedi de 9h30 à 12h.

Mairie de Mareuil-lès-Meaux

3, place Jean Jaurès - 77470 Mareuil-lès-Meaux
Tél. : 01 64 33 14 27 / Fax : 01 64 33 79 47
Horaires : le lundi de 14h à 18h,
le mercredi de 9h à 12h, les mardi, jeudi et
vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Mairie de Meaux

2, place de l'Hôtel de Ville - 77100 Meaux
Tél. : 01 60 09 97 00 / Fax : 01 60 23 25 78
www.ville-meaux.fr
Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 18h
et le samedi de 9h à 12h.

Mairie de Montceaux-lès-Meaux

Place de la Mairie - 77470 Montceaux-lès-Meaux
Tél. : 01 64 35 93 19 / Fax : 01 64 35 78 50
www.montceaux-les-meaux.mairie.com
Horaires : le lundi et le mardi de 9h à 12h
et de 14h à 17h, le mercredi de 8h30 à 12h
et le vendredi de 8h30 à 17h.

Mairie de Nanteuil-lès-Meaux

14, rue Benjamin Bruet
77100 Nanteuil-les-Meaux
Tél. : 01 60 23 06 10 / Fax : 01 60 23 45 21
www.nanteuil-les-meaux.fr
Horaires : du lundi au jeudi de 9h à 12h15
et de 13h45 à 17h et le samedi de 8h30 à 12h.

Mairie de Penchard

1, place de la Mairie - 77124 Penchard
Tél. : 01 64 34 10 86 / Fax : 01 64 34 56 14
Horaires : le lundi et le vendredi de 17h30 à 19h15,
le mardi de 10h à 11h45 et le jeudi de 14h à 16h.

Mairie de Poincy

31, Grande rue - 77470 Poincy
Tél. : 01 60 09 05 50 / Fax : 01 60 09 80 09
Horaires : le mardi de 10h30 à 12h, le jeudi
et le vendredi de 16h à 18h.

Mairie de Trilbardou

Impasse de la Mairie - 77450 Trilbardou
Tél. : 01 60 04 90 60 / Fax : 01 60 01 90 81
www.trilbardou.mairie.com
Horaires : le lundi, le mercredi et le vendredi
de 14h à 18h30.

Mairie de Trilport

1, place de la Mairie - 77470 Trilport
Tél. : 01 60 09 79 30 / Fax : 01 64 35 04 31
www.trilport.fr
Horaires : du lundi au vendredi de 8h30
à 12h30 et de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h.

Mairie de Varreddes

53 bis, rue Victor Clairét
77910 Varreddes
Tél. : 01 64 33 18 42
Fax : 01 60 44 07 04
Horaires : le lundi de 16h30 à 18h,
le mardi et le jeudi de 16h à 18h,
le mercredi de 10h à 12h,
le vendredi de 10h à 11h30 et de 16h à 18h
et le samedi de 9h à 12h.

Mairie de Vignely

24 bis, Grande Rue - 77450 Vignely
Tél. : 01 60 01 64 40
Fax : 09 58 41 49 73
mairie.vignely@laposte.net
Horaires : lundi de 9h30 à 12h ; Mardi de 14h à 16h ;
Mercredi de 9h30 à 12h ; Jeudi de 14h à 16h ; Vendredi
de 9h30 à 12h et de 14h à 16h ; Samedi de 9h30 à 12h
(le premier samedi du mois uniquement).

Mairie de Villenoy

16, place Picard - 77124 Villenoy
Tél. : 01 60 09 82 45
Fax : 01 60 44 06 52
www.mairie-villenoy.fr
Horaires : les lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h
et de 14h30 à 17h30, le mercredi de 8h30 à 12h
et de 14h30 à 19h, les vendredi
et samedi de 8h30 à 12h.

Pays
de
Meaux
Communauté d'agglomération



Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux
Hôtel de Ville - BP 227 - 77 107 MEAUX Cedex
Tél : 01 60 09 85 61 - Fax : 01 60 23 25 78
www.agglo-paysdemeaux.fr